

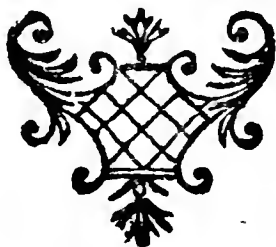
ADAMS 175.15

Vol. 4

- nos jours , par M. Dujarc
 rel. 12 l. (*le second vol. paroit*)
 Histoire de la Littérature Fran
 Dufieux , 2 vol. in-12 , rel.
 Histoire des Ordres royaux / hos
 litaires de N. D. du Mont Car
 Lazare , de Jérusalem , par M
 Sibert ; in-4° fig. rel.
 Les Hommes volans ; ou Aven
 nantes de P. Vilkins , 3 vol. in-
 L'Iliade , trad. nouvelle , 3 v
 figures , rel. avec filets.
 La même , 3 vol. in-8° fig. rel.
 La même , 2 vol. in-12 sans fig
 Jerusalem délivrée , Poème
 nouvelle , 2 vol. in-8. gr
 superbes figures , vignettes &
 pes reliés & dorés sur tranche
 La même , 2 vol. in-12 rel. avec
 Journal du voyage de M. de Cou
 essayer plusieurs instrumens r
 gitude , par M. Pingré , in-
 Journées de l'Amour , in-8° fig.
 Journées Mogoles , 2 vol. in-12 .
 Les Loix civiles , par Domat , in-
 Les Loix criminelles de France , p
 de Vouglans , in-fol. rel.
 Les Loix ecclésiastiques de France
 court , in-fol. rel.
 Manuel lexique , 2 vol. in-8°
 Mémoires Turcs , par M. Dauc
 édition , 2 vol. in-12 , avec fig

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXX.

SEPTEMBRE.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle
S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

A V I S.

*O*N s'abonne pour le *JOURNAL DES SÇAVANS* au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré.; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Soucription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le *JOURNAL DES SÇAVANS* est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.

ADAMS 175.15



LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS.



SEPTEMB. M. DCC. LXXX.

*L'EXODE expliqué d'après les
Textes primitifs ; avec des Répon-
ses aux difficultés des Incrédules.
Dédié au Roi par M. l'Abbé de
Contant de la Molette, Vicaire-
Général de Vienne.*

Scrutator majestatis opprimeur à gloriâ.

Prov. xxv. 27.

A Paris, chez Moutard, rue des
Septemb. D d d d ij

1732 *Journal des Scavans* ;

Mathurins. 1780. Avec Appro-
bation & Privilège du Roi. 3 vol.
in-12.

L'AUTEUR suit dans cette nouvelle production le même plan qu'il s'étoit prescrit dans la *Genèse expliquée*, dont nous avons rendu compte, *Juin 1778, second volume* ; & comme il avoit publié à la tête du premier Ouvrage trois Portraits de l'Auteur de la *Bible enfin expliquée*, il en donne ici deux autres, l'un par M. l'Abbé Bergier, l'autre par l'Auteur de l'*Essai sur la Jurisprudence universelle*, & renvoye à celui qui en a été tracé par l'Auteur des *trois Siècles de la Littérature françoise*. Il donne ensuite des Tables pour réduire les mesures, les monnoies & poids des Hébreux à ceux des François, des Anglois & des Hollandois. Mais pour la réduction des monnoies des Hébreux à celles de France, il ne corrige les calculs de Dom Calmet qu'en partie,

Septembre 1780. 1733

pour ne les pas trop dénaturer. Ainsi il évalue le talent d'argent à 4866 l. 13 s. 4 d. en avertissant que cette évaluation est faite sur le pied de 28 liv. le marc fin, comme dans le tems que Dom Calmet écrivoit; & qu'il est aisé de réformer cette estimation à raison de l'accroissement qu'a éprouvé la valeur du marc d'argent fin qui vaut aujourd'hui, dit-il, 54 liv. 14. Mais il est tout au moins aussi facile d'évaluer le talent d'argent par son poids, qui, selon Calmet, est de 173 marcs, 6 on. 3 gros, 1 demi gros, & 22 gr., $\frac{2}{7}$; Eifenschmid donne 5 onces, 2 gros, 61 gr. de plus au poids du talent hébraïque;

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de la marche, de la méthode, des vues de l'Auteur, en parlant de la *Genese expliquée*, puisque l'*Exode* est traité de la même manière. Il suffira de nous arrêter à quelques traits particuliers propres à donner une idée de l'Ouvrage. Depuis le verset 18 jusqu'au 22,

D d d d iij

l'Auteur propose une ponctuation différente de celle qui se voit dans l'original imprimé, & de laquelle il résulte que Dieu ne bâtit point de maisons pour les Sages - femmes égyptiennes, qui épargnèrent les enfans mâles des Hébreux, ou n'établit point leur maison. Effectivement le texte porte le masculin *lahem*, pour *eux*, non le féminin pour *elles*. C'est donc Pharaon lui-même, selon M. C. de la M. qui bâtit des maisons pour les Hébreux, afin que ce peuple étant rassemblé, & ne vivant plus à l'écart sous des tentes, les inspecteurs pussent rendre compte des enfans qui naîtroient dans chaque famille, & que le Roi vouloit qu'on fît périr dans les eaux.

L'Auteur donne le calcul des soixante-dix personnes de la famille de Jacob, qui entrèrent en Egypte, & observe qu'au verset 26 du 46^e Chapitre de la Genèse, l'Ecrivain sacré ne parle que des enfans qui entrèrent avec Jacob, & qui n'étoient

Septembre 1780. 1735

que soixante-fix, lui non compris, au lieu qu'au verset suivant il comprend dans le nombre Joseph & ses deux fils. Mais, dit-on, les Septante & S. Etienne font monter la famille de Jacob à soixante-quinze personnes; c'est que ces Interprètes suivis par S. Etienne, ajoutent, comme ils en avertissent eux-mêmes, les cinq petits-fils & arrière-petits-fils de Joseph qui étoient au nombre de cinq, parce que Manassès & Ephraïm se trouvoient déjà en Egypte avant que Jacob y arrivât. L'Auteur ajoute à cette explication des conjectures d'où résulteroit un autre sens; il faut les voir dans l'Ouvrage.

La tâche qu'il s'est imposée de suivre pas à pas l'Auteur de la *Bible enfin expliquée* le force de s'arrêter à bien des particularités peu intéressantes en elles-mêmes, pour montrer, ou la futilité des objections contre l'Écriture Sainte, ou l'ignorance, ou la mauvaise foi de celui qui les fait. On a bien des fois af-

fecté de représenter la terre de Canaan comme une terre peu fertile ; contre le témoignage de plusieurs Auteurs même Payens ; M. l'Abbé du C. les cite, & rappelle le Mémoire que lut sur cette matière M. l'Abbé Guénée à l'Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres le 13 Nov. 1778. Ensuite il recueille dans l'Écriture Sainte tout ce qui peut servir à fixer les limites de la *Terre Promise*, qui comprend non-seulement la Palestine, mais encore les terres occupées par les descendans d'Ilinaël, de Céthura & d'Edom ou Esau, par conséquent l'Arabie, la Troglodytique (l'Auteur la nomme la Troglotide) & l'Idumée, sans parler des pays de Moab & d'Ammon, enfans de Loth, neveu d'Abraham & son fils d'adoption. Il soutient qu'on a tort d'accuser les Hébreux de vol pour avoir emporté des effets appartenans aux Egyptiens, parce qu'au fond ce n'étoit pas un *emprunt*, mais des *pré-*

sens ; & discute les objections qu'ont donné lieu de faire les dix plaies de l'Égypte.

Comme le texte hébreu & la Vulgate , au Chapitre XII , v. 40 , portent que les Israélites demeurèrent 430 ans en Égypte , l'Auteur observe d'abord que ce nombre d'années doit se compter depuis la vocation d'Abraham , conformément aux paroles de S. Paul , Gal. III. 17 , *la loi est venue quatre cens trente ans avant la promesse*. En effet , Abraham demeura en Canaan vingt-cinq ans jusqu'à la naissance d'Isaac , celui-ci soixante jusqu'à la naissance de Jacob , & Jacob cent trente avant de descendre en Égypte. Ce qui fait une durée de deux cens quinze ans ; il ne reste donc qu'un égal nombre d'années pour le séjour en Égypte , & l'Auteur en montre l'exactitude ; mais ce qui lève la difficulté , c'est la leçon du texte samaritain , qui porte que la demeure des enfans d'Israël & de leurs pères dans la terre

1738 *Journal des Sçavans*,
de *Canaan* & en *Egypte*, fut de
quatre cens trente ans. La version
des LXX dit aussi que les enfans
d'Israël séjournèrent quatre cens tren-
te ans en *Canaan* & en *Egypte*. Le
manuscrit alexandrin, conservé dans
la bibliothèque du Palais de S. Ja-
mes, ajoute aux enfans d'Israel *leurs*
pères, comme le samaritain, en quoi
il est conforme à la version armé-
nienne, faite, dit l'Auteur, sur d'ex-
cellens manuscrits, soit de la version
des LXX pour l'ancien Testament,
soit de l'original grec pour le nou-
veau, & dont l'ancienneté remonte
à l'an 440 de Notre Seigneur. A ce
sujet il nous apprend que le P. Ga-
briel de Villefor, né à *Villafori*,
dans le Duché de Milan, & associé
aujourd'hui aux travaux des sçavans
Capucins de Paris, vient de termi-
ner en deux vol. fol. un Dictionnaire
de cette langue; & qu'à la tête du
premier volume il en donnera une
Grammaire courte & précise.

L'Auteur des *Questions sur l'En-*

cyclopédie prétend qu'il n'y a pas aujourd'hui quatre cens mille Juifs sur la surface de la terre, quoique Basnage en compte trois millions, & que M. l'Abbé Guénée, fondé sur des mémoires plus récents, porte leur nombre à quatre millions. L'Auteur des *Affiches de Province* s'est récrié contre cette multitude de Juifs; il s'est même avancé au point d'assurer que *la terre est à présent beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'étoit 1656 ans après l'origine du Monde.* M. l'Abbé D. C. lui oppose non-seulement l'opinion de M. Chais, qui, après Patrick & Stackhouse, pense que, selon le calcul le plus modéré, le nombre des hommes avant le déluge a pu monter à cent mille millions d'hommes, ainsi que l'estiment encore les Auteurs anglois de l'*Histoire universelle*; il fait de plus un calcul fondé sur trois principes, 1^o. la multiplication connue de la famille de Jacob en Egypte; car lorsque les Israélites, tous issus de

lui, en sortirent, ils étoient au nombre de six cens mille combattans, ce qui suppose, selon le calcul de M. de Voltaire, trois millions d'individus de tout âge & de tout sexe : 2^o. la longueur de la vie humaine dans les tems antérieurs au déluge : 3^o. le résultat des observations faites sur les proportions de l'accroissement moderne, suivant lesquelles le nombre des hommes augmente aujourd'hui du double dans l'espace de 360 ou 370 ans.

De-là l'Auteur conclut que l'an 215 du monde, il devoit y avoir trente millions d'hommes sur la face du globe, & l'an 1655, où a commencé le déluge, quatre billiards huit cens milliards. Mais il se contente de la moitié, qui surpasse encore d'un sixième le nombre qu'il avoit d'abord supposé, nombre prodigieux, même dans un tems où l'Auteur suppose que le globe, plus fertile qu'aujourd'hui, offroit aussi un continent d'une surface bien plus étendue. Ce-

Septembre 1780. 1741

pendant il ne prétend pas donner un calcul exact, mais seulement montrer que la population anté-diluvienne a dû être beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est maintenant : conséquence que nous ne croyons pas qu'on puisse lui contester raisonnablement. Il en résulte encore une autre, sçavoir, que l'an du monde 129, où Abel fut tué par Caïn, il devoit y avoir plusieurs milliers d'hommes sur la surface du globe ; & si Whiston n'en admet alors que quatre mille, Stackouse en suppose vingt-cinq fois davantage.

Le passage de la mer rouge, le séjour des Israélites dans le désert, la manne, le combat contre les Amalécites, sont des évènements qui ont donné lieu à quelques difficultés discutées par l'Auteur auquel nous renvoyons.

Il revient à plusieurs reprises au verset 5 du Chapitre xx de l'Exode :
» Jé suis... le Dieu jaloux qui venge
» les crimes des pères sur les enfans,

» jusqu'à la troisième & quatrième
 » génération dans tous ceux qui me
 » haïssent, & qui fais miséricorde
 » jusqu'à mille générations, à ceux
 » qui m'aiment, &c. » Il observe
 que la vengeance exercée sur une
 génération coupable des mêmes cri-
 mes qu'elle a vu commettre à ses
 pères, n'est point une injustice : car
 c'est le sens de ces mots *generatio-*
nem eorum qui oderunt me, comme
 l'a fort bien compris le Traducteur
 chaldéen, *quando filii sequuntur*
peccata patrum suorum. Ailleurs il
 rapporte le sentiment de Maimo-
 nide, qui croit que le crime dont il
 s'agit ici est l'idolâtrie ; & que si la
 menace ne s'étend pas au-delà de la
 quatrième génération, c'est qu'en
 général les hommes ne vivent pas as-
 sez pour voir au-delà de leurs arrière-
 petits-fils. Quand donc Dieu ordon-
 noit la destruction d'une ville livrée
 à l'idolâtrie, il étoit impossible que
 les fils, les petits-fils, & jusqu'aux
 enfans-nés n'y périssent pas avec leurs

Septembre 1780. 1743

parens , & à cause du crime de ces parens. Mais M. l'Abbé D. C. ne se borne pas à ces explications , il prétend encore , 1°. que la particule *al* du texte signifie quelquefois *par* , & qu'on peut traduire *visitant* (punissant) *l'iniquité des pères par les enfans* : 2°. qu'elle signifie aussi quelquefois *en faveur* , & par conséquent ici elle peut marquer que Dieu punit les pères pour détourner leurs enfans des mêmes crimes : 3°. que le mot hébreu qu'on rend par *iniquité* , signifie aussi *demeure* , & que celui qu'on rend par *visitant* , peut signifier *distribuant*. « D'après cela , dit-il , » on peut traduire : *Je suis un Dieu » jaloux , distribuant les demeures » des pères aux enfans jusqu'à la » troisième & quatrième génération , » ou jusqu'au triple & au quadruple , » même de ceux qui me haïssent , » mais faisant miséricorde , &c. Tout » est ici promesse , & tout y est destiné à détourner les Israélites du » culte des idoles. » Ces trois der-*

nières explications nous paroissent si peu naturelles, qu'il eût peut-être mieux valu les supprimer.

Nous en dirons autant de la manière dont l'Auteur explique l'endroit où S. Marc parlant du figuier desséché, dit *ὃ γὰρ*, &c. *car ce n'étoit pas la saison des figues.* M. l'Abbé D. C. voyant que le monosyllabe grec *ὃ* signifie quelquefois *ubi*, *ibi*, & même *quod*, lorsqu'il s'agit de mouvement, juge que ce sens peut ici avoir lieu, & traduit « *car, ou* » bien, *or c'étoit-là* (c'est-à-dire » dans cette province) *le tems des* » *figues.* » Il s'objecte que ce monosyllabe désigne toujours la négation *non*, lorsqu'il a un accent circonflexe, & répond qu'il ne faut pas avoir plus d'égard aux accens grecs qu'aux points-voyeles des Hébreux. La réponse est aussi déplacée que l'objection. Car ce mot n'a jamais le circonflexe quand il marque une négation; c'est au contraire lorsqu'il signifie *ubi*, *quo in loco*, mais alors

Septembre 1780. 1745

il a de plus l'esprit rude ; au lieu qu'il porte l'esprit doux , sans aucun accent , quand il signifie *non*. On s'étonnera sans doute qu'une méprise pareille échappe à un Auteur aussi instruit que M. l'Abbé D. C. , qui confirme son explication par l'autorité de la version anglo-saxonne , *tunc erat ibi fici arborum tempus*. Mais il resteroit à savoir si cette version doit l'emporter sur la syriaque , plus ancienne , où se trouve la négation , & sur le sens que les anciens Interprètes ont toujours donné au monosyllable grec.

Il est des Interprètes qui pensent que Moïse demandoit à Dieu de l'effacer du nombre des Elus , lorsqu'il disoit , *effacez-moi de votre Livre* , Exode xxxii , 32 , & expliquent dans le même sens les paroles de S. Paul , *optabam anathema esse à Christo pro fratribus meis*. Mais M. l'Abbé D. C. observe que la préposition grecque *ἀπὸ* , rendue par les Latins *à* , a ici le même sens que le

men des Syriens, qui signifie souvent *præ*, & sert à la comparaison. Ainsi le sens de l'Apôtre est : « je desirerois souffrir d'avantage que Jesus-Christ, & mourir d'une mort plus cruelle, & cela pour l'amour de mes frères. » Quant à Moïse, il desire seulement de perdre la vie, & de la sacrifier pour le salut des Hébreux coupables.

Leur crime consistoit dans l'adoration de ce veau d'or, que l'Auteur de la *Bible enfin expliquée* disoit n'avoir pu être jetté en fonte en *une nuit*, comme si l'Ecrivain sacré eût fixé ce court espace de tems pour cette opération. Aussi le relève-t-on ici sur ce point, & sur cette autre assertion, que l'on ne peut réduire l'or en poudre en le jettant au feu, cette opération étant impossible à tout art humain. On lui a déjà démontré qu'il est très-aisé à la Chimie de réduire l'or en poudre par le feu. Mais M. l'Abbé D. C. prétend qu'il étoit fort inutile de recourir à la

Chimie pour l'opération dont parle Moïse, parce que l'expression du texte *moluit usque ad minutum*, annonce l'action de moudre, de réduire en poudre par le moyen de la meule, du pilon, de la lime, ou de tout autre instrument de ce genre.

C'est ainsi que les Anciens réduisoient l'or en poudre fine pour l'ornement de leur chevelure, & de la crinière même de leurs chevaux.

Nous plaignons l'Auteur d'avoir souvent à relever des explications burlesques qui n'annoncent que de la malignité, ou beaucoup d'ignorance, telles que le *crime du veau*, la *face cornue de Moïse*, &c. Il est assez plaisant que le Critique de l'Écriture, qui se donne pour n'avoir travaillé son Commentaire que d'après les textes primitifs, ait adopté le *cornuta facies* de la Vulgate, la seule version où se trouve cette expression qui ne répond point à l'original. Car il faudroit *corusca*, ou *radians*, au lieu de *cornuta*, à moins

qu'on ne prenne ce dernier mot dans le sens des premiers.

C'est encore dans la Vulgate seule que le Critique a trouvé le mot *grifson*, quoiqu'il dise qu'on voit cet animal dans le texte. L'original porte *pherès*, espèce d'aigle nommée par les Latins *ossifraga*; & si S. Jérôme l'a rendu par *grifson*, c'est qu'il a eu en vue le sens du grec $\Gamma\rho\upsilon\psi$, qui désigne un oiseau à bec crochu. Quant à *l'ixion* qui, selon le Critique, se trouve aussi dans le texte, M. l'Abbé D. C, après avoir examiné avec soin tous les textes des Polyglottes, n'a pu la découvrir dans aucun, pas même dans la Vulgate; & il est étonné que le Secrétaire des Juifs ait entrepris de définir un oiseau dont leurs livres ne parlent point. Mais il lui fait un reproche plus grave, c'est d'avoir supposé que les *huit lieues de long sur autant de large*, que M. de Voltaire donnoit à la terre de Madian, ne faisoient que *huit lieues quarrées* au lieu de soixante-quatre.

Pour lui il s'attache à montrer que l'étendue qu'on donne au pays de Madian suffisoit pour fournir cette multitude de jeunes filles, de brebis, &c. dont le chap. 31 des Nombres fait mention.

M. l'Abbé D. C. fait un reproche plus grave à M. Larcher, pour avoir dit, dans son *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, que dans les points concernant le dogme & la morale, les Ecrivains sacrés étoient exempts d'erreur, parce qu'ils ne disoient que ce que leur inspiroit le S. Esprit; mais que dans les choses dont ils pouvoient avoir connoissance par les lumières naturelles, c'est-à-dire qui n'intéressoient ni le dogme ni la morale, ils ont pu se tromper comme les autres hommes, n'ayant pour guide que les lumières ordinaires & les facultés de l'ame. M. l'Abbé D. C. observe que c'est accorder moins d'influence à l'Esprit Saint sur les divines Ecritures, que n'en donnent les Théologiens Catholi-

ques, & même les Protestans ; car si quelques-uns parmi ces derniers n'ont admis qu'une inspiration partielle pour les Livres sacrés, ils ont reconnu du moins que leurs Auteurs, par une assistance particulière de l'Esprit Saint, n'ont pu tomber dans aucune erreur ni chronologique ni historique.

A cet estimable Ouvrage de M. l'Abbé D. C. sur l'Exode, est jointe la Thèse sur le Livre de Job, qu'il soutint en Sorbonne le 27 Juillet 1765, & l'Extrait que nous en donnâmes en Mai 1766. Nous l'avions terminé par cette courte réflexion : « Nous regretterons toujours qu'un » exercice si utile à la Religion, si » digne d'un Théologien, soit comp- » té pour rien dans la promotion » aux grades de la sacrée Faculté. » Nous devons aujourd'hui nous applaudir d'une remarque qui a été suivie d'un effet que nous desirions. Car dans une note M. l'Abbé D. C. nous apprend que « la Faculté de Théo-

Septembre 1780. 1751

» logie de Paris a si fort goûté la
» judicieuse réflexion des Auteurs du
» Journal des Scavans , qu'elle en a
» pris occasion de déroger à ses an-
» ciens statuts , ou plutôt de leur
» donner une interprétation plus équi-
» table. La Thèse polyglotte qu'a
» souténu l'Auteur , en Sorbonne ,
» ne l'a pas empêché , à la vérité ,
» d'être sujet aux formes usitées ,
» pour acquérir les degrés ; mais il a
» été réglé depuis qu'un acte public
» sur l'Écriture Sainte , tiendroit lieu
» dorénavant de ce qu'on appelle la
» *Tentative.* » L'Auteur lui-même ,
par une grace singulière de Louis
XV , fut dispensé de tout interstice
pour la licence ; & s'il ne fit pas
usage de cette lettre de cachet , quoi-
que duement enregistrée , il n'en sen-
tit pas moins le prix d'une faveur si
propre à l'encourager dans ses tra-
vaux.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

ESSAI sur la Musique, en 4 volumes *in-4^o*. accompagnés d'une grande quantité de Planches. A Paris, chez Onfroy, Libraire. 1780.

AVANT d'entrer dans le détail des matières contenues dans cet Ouvrage, nous croyons devoir présenter ici une partie des objets sur lesquels M. de la Borde a voulu prévenir ses Lecteurs dans son Avant-Propos. Nous allons le laisser parler lui-même.

« Nos premiers matériaux, dit-il
» en commençant, n'avoient été
» rassemblés que pour former un ar-
» ticle sur la Musique, dans notre
» *Voyage de la Suisse & de l'Italie* :
» les ayant trouvés trop volumineux
» pour cet objet, nous nous sommes
» déterminés à en former un Ou-
» vrage particulier. Nous déclarons
» de bonne foi que cet Ouvrage,
» composé sans prétention, n'est
» que

Septembre^{2^e} 1753 1753

» que le résultat de trente ans de lec-
» ture , & des extraits qui en étoient
» le fruit. Nous n'avons eu d'autre
» projet que celui de rassembler ,
» dans un seul Ouvrage , presque
» tout ce qui nous a paru écrit de
» bon sur la Musique , dans plusieurs
» milliers de volumes. Voilà l'uni-
» que mérite de notre entreprife.
» Quelques-uns de nos Lecteurs de-
» sireront peut-être trouver plus de
» méthode dans la rédaction de
» l'Ouvrage ; mais nous observons
» que n'ayant pu acquérir que suc-
» cessivement les connoissances né-
» cessaires au développement de nos
» idées sur la Musique , il est arrivé
» que quelques-unes de ces connois-
» sances ne nous sont parvenues qu'a-
» près que nous avons déjà livré
» à l'impression les articles qui y
» étoient relatifs ; enforte que la
» démonstration de ces mêmes idées
» nous paroissant alors incomplète ,
» nous avons dû rejeter dans des no-

Septembre.

E e e e

» tes cette partie de notre discuf-
» sion. »

« Malgré les soins, ajoute M. de
» la Borde, que nous nous sommes
» donnés pour respecter les opinions
» & ne blesser personne, nous n'i-
» gnorons pas que nous rencontre-
» rons une foule de critiques, dont
» peut-être plusieurs seront de bonne
» foi. Nous nous contenterons de
» les prier d'observer que cet Ou-
» vrage n'est qu'un *Essai*, qu'un as-
» semblage de matériaux destinés à
» la construction d'un très grand
» édifice, & que nous sommes éloi-
» gnés de le croire sans défaut. Nous
» recevrons avec la plus grande re-
» connoissance les instructions que
» l'on voudra bien nous donner,
» ainsi que tous les renseignemens
» qui ont échappé à nos recherches ;
» mais nous nous abstiendrons de ré-
» pondre aux anonymes Si nous
» avons passé sous silence quelque Ar-
» tiste, ou quelque Ouvrage, ce

» n'est sûrement que par oubli, ou
» parce qu'ils ne nous font pas con-
» nus. On nous rendra le plus grand
» service de nous en instruire, & de
» nous donner les moyens de réparer
» nos torts dans une seconde édi-
» tion, que nous pourrions donner
» dans quelques années, si le Public
» paroïssoit le desirer. Nous y nom-
» merions alors avec reconnoissance,
» ceux à qui nous aurions cette obli-
» gation. »

C'est aussi ce que l'Auteur fait au-
jourd'hui à l'égard de plusieurs per-
sonnes qui ont bien voulu l'aider de
leurs lumières ou lui communiquer
des matériaux. Il a eu soin de les
nommer dans le cours de l'Ouvrage,
en leur témoignant avec zèle toute
la reconnoissance que méritent de
pareils secours. Cet Avant-Propos
est suivi d'une Introduction sur la
Musique. L'Auteur y montre le cas
qu'en faisoient les Grecs & les éloges
que les Anciens ne pouvoient man-
quer de donner à un art qui étoit

chez eux intimément uni avec la Poésie; mais il regarde comme des fables la plupart des prodiges qu'on en raconte, surtout si l'on ne considère la Musique que comme l'art des sons, c'est-à-dire, comme un art séparé de la Poésie, dont il n'étoit au fond qu'un accessoire, chez les Anciens, & comme une partie subordonnée à la Poésie. Cet art réduit chez les Grecs, même dans ses plus grands progrès, à la simple méthode, ne sçauroit être comparé à ce que nous appellons aujourd'hui Musique, & qui comprend l'Harmonie & la Mélodie. Or, M de la Borde pense que ce que la Mélodie, l'Harmonie & la Poésie, jointes ensemble, ne sçauroient produire aujourd'hui, c'est-à-dire, ces effets merveilleux, ces prodiges étonnans, tels qu'on en raconte, la Mélodie & la Poésie seules n'ont pu les produire. C'est au fond nier des faits généralement attestés, parce que nous ne concevons point aujourd'hui

Septembre 1780. 1757

comment ils pouvoient être produits; & cette manière de raisonner nous paroît peu conforme aux règles de la Dialectique; mais nous verrons bientôt l'Auteur s'expliquer lui-même sur la justesse de ce raisonnement.

Les quatre volumes qui composent cet *Essai*, sont distribués en six Livres. Le premier & le second volume en comprennent chacun deux, c'est à-dire, les quatre premiers Livres; le cinquième Livre fait la matière du troisième volume, & le sixième Livre, celle du quatrième. L'abondance des matières ne nous permet pas d'entrer dans le détail de chacune en particulier; nous nous bornerons à indiquer ici rapidement les objets contenus dans les différens volumes, & nous nous arrêterons à quelques-uns de ceux qui nous paroîtront susceptibles d'extraits.

Le premier volume est, comme nous l'avons dit, divisé en deux Li-

vres, dont le premier comprend vingt-un chapitres, & le second vingt cinq. Les cinq premiers chapitres du premier Livre traitent de la Musique en général, de ses différentes divisions, selon les Anciens ; & particulièrement en vocale & instrumentale ; de son antiquité, de son origine & de l'objet des premiers chants parmi les hommes, employés dans le culte divin. Dans les six chapitres qui suivent, il s'agit en particulier de la Musique chez les Juifs, les Chaldéens & autres peuples orientaux ; chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains & dans l'Italie. Les chapitres 13, 14 & 15, roulent sur la saltation, ou l'art des gestes chez les Anciens, sur leurs jeux publics, sur les acclamations & applaudissemens. Les chapitres 16 & 18 font connoître l'état de la Musique depuis les Gaulois jusqu'à nous, & la manière d'écrire la Musique depuis le quatorzième siècle jusqu'au seizième ; le cha-

pitre 17 & les autres traitent de la Musique des Chinois, des Persans, des Arabes, des Turcs & des Hongrois.

Le second Livre, consacré à la description des instrumens chez divers peuples, & accompagné d'une grande quantité de planches qui représentent ces instrumens, comprend encore quelques chapitres relatifs à l'objet du premier Livre, comme la Musique des Russes, des Morlaques, des Grecs modernes, des Siamois; un supplément à la Musique des Arabes; un chapitre sur l'Opéra & sur le Concert spirituel, deux autres sur la Confrérie de S. Julien des Ménétriers & sur le Roi des violons. Tous ces objets n'ont été traités par l'Auteur, qu'après l'impression du premier Livre, & à mesure qu'il acquerait de nouveaux matériaux.

On trouve un supplément précieux à la fin du premier Livre. C'est un recueil des quatre morceaux de Musique grecque qu'on doit aux soins

de M. Burette, & qui sont déposés dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres; mais à l'occasion de ces morceaux, l'Auteur donne dans une planche, l'analyse de tous les caractères dont se servoient les Grecs pour noter leur Musique, tant vocale qu'instrumentale. Il les représente ensuite, dans un grand tableau, selon les trois genres de Musique des Grecs, diatonique, chromatique, énarmonique, & sur chacun de leurs quinze modes. Chaque caractère est traduit par une de nos syllabes musicales, & même noté dans une portée qui est au haut du tableau, en sorte qu'il n'y a pas de son dans la Musique grecque qui ne puisse, à l'aide de ce tableau, être exprimé à notre manière.

Les quatre morceaux de Musique grecque sont accompagnés d'une traduction en Musique moderne sur le texte grec, écrit en caractères latins; mais on trouve vis à-vis de chaque morceau ce même texte en

Septembre 1780. 1761

caractères grecs , avec une traduction françoise. « Nous donnons » tout cela , dit l'Auteur , d'après » M. Burette , à qui nous devons , » sinon la découverte , au moins la » pleine intelligence de ces quatre » morceaux. » Nous allons rapporter ici ce que l'Auteur dit ensuite à l'occasion de ces fragmens ; on y verra les motifs qui l'ont déterminé à rassembler en corps tous les caractères de la Musique grecque.

« Il faut avouer que ces fragmens » dans l'état où nous les avons , ne » nous font pas même soupçonner » que la Musique des Grecs ait pu » mériter tant d'éloges. Mais aussi » convenons qu'il y auroit de l'in- » justice à la juger sans l'entendre. » Quatre morceaux isolés & informes peuvent-ils démentir les suffrages de tant de siècles éclairés ? » Attendons au moins que les manuscrits trouvés sous les ruines » d'*Herculanum* & de *Pompeïa* , & » que l'on déroule avec tant de pré-

E e e e v

» cautions, par ordre de Sa Majesté
» Napolitaine, nous ayent fourni,
» s'il est possible, les pièces nécessai-
» res pour juger le procès : jusques là
» l'équité demande qu'il reste indé-
» cis. C'est dans l'espoir que ces
» manuscrits nous auront conservé
» quelques monumens de Musique
» grecque; c'est dans la vue, s'il en
» existe encore, d'en faciliter d'a-
» vance l'intelligence & la commu-
» nication, que nous avons entrepris
» les deux morceaux suivans (la
» planche qui contient l'analyse des
» caractères, & le grand tableau)
» dans lesquels nous nous proposons
» de rendre familiers les signes de la
» Musique grecque, en les compa-
» rant avec ceux de la nôtre. »

Au reste, M. de la Borde a mis
l'un de ces fragmens, l'hymne à
Némésis, à quatre parties, dont le
chant grec fait le dessus. C'est un
essai, dit l'Auteur, que nous avons
tenté, pour prouver que le genre
diatonique, dans lequel ces frag-

mens sont composés, peut se prêter jusqu'à un certain point à notre *harmonie*. « Nous sommes portés à » croire, ajoute-t-il, qu'on y pour- » roit aussi plier le chromatique des » Grecs, si l'on venoit à recouvrer » quelque morceau dans ce genre; » parce que dans notre Musique » comme dans la leur, il a, ainsi » que le diatonique, son principe » dans la progression triple, qui » comme l'a bien prouvé M. l'Abbé » Roussier dans son excellent *Mé- » moire sur la Musique des Anciens*, » étoit, avec la progression double, » le fondement de tout leur système » musical. Mais, par la même rai- » son, le genre énarmonique des » Grecs, ne pouvant en aucune » manière se déduire du même prin- » cipe que les deux autres, nous » sommes persuadés qu'on ne pour- » roit exécuter dans notre Musique » les morceaux que la Musique grec- » que nous auroit laissés dans ce » genre, si tant est qu'il ait jamais

» existé dans la pratique. Car cette
 » alternative nous paroît inévitable :
 » ou il faut regarder le genre énar-
 » monique des Grecs comme un sim-
 » ple produit du travail de l'esprit,
 » auquel les oreilles se refusoient ;
 » ou il faut chercher aux trois genres
 » un principe commun, qui soit plus
 » beau, plus simple & plus vraisem-
 » blable que celui de la progression
 » triple, & ce principe ne nous pa-
 » roît pas facile à trouver. »

Nous observerons à ce sujet que le
 quart de ton des Grecs, en quoi
 on fait consister leur genre éarmo-
 nique, n'étant qu'un intervalle fac-
 tice, idéal, & au surplus démontré
 faux par le principe dont l'Auteur
 vient de parler, il est impossible que
 dans aucun tems l'oreille ait pris
 l'action de détonner, comme un
 genre de Musique, bien que les Au-
 teurs didactiques grecs aient beau-
 coup parlé de ce prétendu genre.
 La raison en est que tout intervalle
 musical, tout intervalle que l'oreille

adopte , est au fond un produit , un résultat d'une suite de consonances , c'est à-dire de quartes ou de quintes , représentées , dans la progression triple , sous la forme de *douzièmes* , pour la facilité du calcul & pour éviter les fractions d'une consonance à l'autre. Les différens morceaux dont M. de la Borde a enrichi son Ouvrage , confirment de plus en plus la vérité de ce principe , & en démontrent la juste application dans la pratique , & chez divers Peuples qui ne se sont rien communiqué entre eux à cet égard. On voit , par exemple , à la page 126 de ce premier volume , que le systême des Chinois , c'est-à-dire , leur division de l'octave en douze demi-tons , n'est , selon le P. Amiot , *qu'un simple résultat de la progression triple de douze termes*. D'un autre côté , le chapitre qui traite de la Musique des Persans & des Turcs , page 162 du même volume , n'offre également dans la division du monocorde

1766 *Journal des Sçavans*,

des Orientaux, page 163, qu'un résultat, une déduction de consonances. Les dix-huit sons que ces Peuples admettent d'un son donné à son octave, ne sont, chacun en particulier, que le produit immédiat d'une quarte ou d'une quinte, ou sont engendrés par la proportion de 8 à 9, c'est à-dire du *ton*, qui n'est autre chose que l'excès de la quinte sur la quarte, & dont les hommes ne se sont formé l'idée que par la comparaison d'une quinte à une quarte.

Au reste, ceux de nos Théoriciens qui, d'après les faux principes de Zarlin, regardent l'intervalle d'*ut* à *re-bémol* comme un demi-ton *major*, & celui d'*ut* à *ut-dièse* comme un demi-ton *mineur*, seront bien étonnés de voir, sur ce monocorde des Orientaux, le *re-bémol* précéder l'*ut-dièse*, en tant que moins élevé, moins intense, que ce même *ut-dièse*, qui en est éloigné d'un quart de ton; ce qui d'ailleurs

Septembre 1780. - 1767

est conforme à la saine doctrine des Grecs , qui appelloient *limma* , ou demi-ton *mineur* , l'intervalle d'*ut* à *re-bémol* , tandis que l'intervalle d'*ut* à *ut-dièse* , étoit pour eux un demi-ton *majeur* ou *apotome*. Or on sçait que l'*apotome* est un intervalle plus grand que le *limma*. On peut voir ce que nous disions à ce sujet dans notre Journal d'Août 1770 , page 1593 de l'édition *in-12* , en rendant compte du Mémoire de M. l'Abbé Roussier ; car c'est-là la doctrine à laquelle cet Auteur avoit tâché de ramener les Modernes , en exposant dans son Mémoire le principe unique sur lequel étoient fondés les différens systêmes de divers Peuples. Le monocorde dont nous parlons & la manière dont les Orientaux le divisent , viennent à l'appui de cette même doctrine. Aussi M. de la Borde l'adopte-t-il dans son Ouvrage , comme la seule raisonnable , puisqu'en effet elle est la seule qui ait un principe ; & cela lui a servi à relever

bien des absurdités qui font encore partie de nos principes musicaux, ou, comme nous le disions à la page 1573 du Journal que nous avons cité, *des erreurs qui servent de principes dans la Musique actuelle* : erreurs sur lesquelles on ne sçauroit trop revenir, puisqu'on ne cesse de les répéter dans des Ouvrages qui paroissent de tems en tems sur la Musique, soit en Italie, soit en France.

De tout ce que nous venons d'observer, il est aisé de conclure, en premier lieu, que les demi-tons ne sont pas égaux entre eux, comme le supposent nos instrumens à touches, & quelques Théoriciens qui prennent ces instrumens pour la base de leurs principes. En second lieu, que d'un son donné à son octave, il y a plus de douze intonations intermédiaires, ou, comme disent nos Praticiens, plus de douze demi tons, puisqu'on voit que les Orientaux en admettent dix-huit. Mais M. de la Borde, d'après le principe de la pro-

gression triple, en admet vingt-deux dans l'étendue d'une octave, savoir, d'un côté, les sept sons naturels de la gamme; de l'autre, les mêmes sons élevés par un dièse, ou baissés par un bémol, ce qui fait vingt-un sons, & vingt-deux avec l'octave du premier son donné.

Ce sont là les sons dont on fait journellement usage dans la Musique, soit à la voix, soit sur les instrumens libres, tels que le violon, le violoncelle, &c. sans compter que dans la pratique même, on reconnoît encore des sons deux fois dièses ou deux fois bémols. Or M. de la Borde, pour élever le clavecin ou même l'orgue, à la qualité d'instrument musical, propose dans son second Livre, à l'article *Clavecin*, page 343, un clavier qui contient au moins, d'une octave à l'autre, vingt-deux touches. Il en donne le modèle dans une planche, sur laquelle est gravé le clavier ordinaire, afin qu'on puisse comparer l'un à l'au-

tre. Au reste, ce n'est point ici une nouveauté que propose l'Auteur ; il cite à ce sujet les clavecins que les Italiens appellent *spezzati*, ou brisés, & dont il paroît qu'on faisoit beaucoup plus d'usage en Italie lorsque les principes de la Musique y étoient en vigueur. Ce sont des clavecins dont les petites touches étant coupées en deux, une portion sert à exécuter les dièses, l'autre les bémols. M. de la Borde y ajoute de plus une petite touche également brisée, entre *si ut* & *mi fa*, pour avoir des *si* & des *mi* dièses, des *ut* & des *fa* bémols ; tandis que sur les clavecins ordinaires, comme le fait remarquer l'Auteur, aucun intervalle, excepté l'octave, n'y est entendu dans sa juste proportion, puisque les demi-tons, majeur & mineur, s'y trouvent confondus & exprimés, contre toute raison & tout principe de Musique, par une seule & même touche. Il paroît étonnant que ces défauts ne soient pas sentis par tant

Septembre 1780. 1771

d'habiles gens qui touchent l'orgue ou le clavecin! Mais M. de la Borde en donne la raison, page 144, dans une note que nous croyons devoir transcrire ici.

« Si ces défauts, quoique très-con-
» sidérables, ne sont pas sentis par
» ceux qui touchent l'orgue, le cla-
» vecin, &c. c'est que la plupart se
» sont adonnés à ces sortes d'instru-
» mens avant de prendre des princi-
» pes de Musique, & qu'ensuite
» l'habitude de ces instrumens faux
» a éteint en eux, ou du moins
» émouffé en partie, le sentiment de
» l'oreille quant à l'intonation La
» preuve en est dans les Eglises où il
» y a des orgues. Il en est peu dont
» les Organistes n'ayent demandé,
» & souvent obtenu, une augmenta-
» tion de jeux dans leurs instrumens;
» aucun n'a demandé une augmen-
» tation de sons dans l'étendue d'une
» octave. Car le Facteur ne manque-
» roit pas d'exécuter ce que l'Orga-
» niste demanderoit, lorsqu'une Eglise

1772 *Journal des Sçavans*,

» se met en dépense pour augmenter
» seulement le bruit, qui n'est pas
» un objet bien essentiel dans la Mu-
» sique. »

Le second volume de cet Ouvrage, qui comprend le troisième & le quatrième Livre, contient un Traité abrégé de composition; c'est la matière du troisième Livre. Le quatrième est un Recueil de Chansons de divers Peuples.

Dans le Traité de Composition, l'Auteur s'est borné à donner aux Amateurs une idée des objets les plus essentiels qui forment la science du Compositeur & de l'Harmoniste, tels que les proportions des sons, les intervalles, les accords, l'accompagnement, les modes ou tons, les cadences, le genre chromatique, l'énarmonique, l'étendue des voix, &c. Enfin il fait connoître ce que c'est que basse fondamentale, basse continue, basse contrainte; il traite du dessein, de l'imitation, du canon, de la fugue, du contre-point

Septembre 1780. - 1773

& de cette sorte de composition non écrite qu'on appelle *Chant sur le Livre*, & dont on fait encore usage dans plusieurs Eglises. Il nous paroît étonnant que les progrès qu'on a faits de nos jours dans la science de l'Harmonie n'aient pu contribuer encore à faire exclure de nos temples une sorte de composition à l'improviste, où des hommes qui n'ont pour toutes connoissances harmoniques qu'une sorte d'instinct dirigé par quelques règles gothiques, plus capables de les éloigner de la vraie harmonie que de la leur laisser présenter, imaginent, sur un chant donné, chacun leur partie, sans sçavoir ce que l'autre imaginera. Aussi remarquons-nous qu'en Italie & dans nos Provinces méridionales on ne connoît pas même le nom de *Chant sur le Livre*; & nous sommes persuadés que si nos *Improvisateurs*, après avoir exécuté un morceau de leur façon, pouvoient le voir écrit en partition, & tels qu'ils l'ont chan-

té, ils en auroient eux-mêmes autant d'horreur qu'une oreille harmoniste en a de les entendre.

Ce *Traité de composition* est accompagné de beaucoup de planches gravées, contenant plusieurs canons & divers morceaux de Musique, tant françoise que latine, des 16^e & 17^e siècles, dont quelques-uns sont des chef-d'œuvres de contre-point. Le dernier Livre de ce volume est un recueil de Chansons de divers Peuples, mais surtout de Chansons françoises, car ce qui nous reste des Grecs & des Romains se réduit à bien peu de chose. L'Auteur a fait précéder les Chansons françoises d'une *Dissertation sur les changemens arrivés à la langue romance*, dont les altérations successives ont produit insensiblement la langue françoise. Il donne ensuite une *Notice de plus de cent-cinquante Poètes françois des 12^e & 13^e siècles*, & rapporte environ soixante-quinze de leurs Chansons, extraites de divers ma-

Septembre 1780. 1775

nuscrits, indiqués dans une table de ces mêmes Chançons, pag. 309 & suivantes. Les plus remarquables de ce Recueil sont certainement celles de Raoul de Coucy. M. de la Borde, dans une Dissertation particulière, & d'après ses recherches sur la Maison de Coucy, prouve évidemment que l'Auteur de ces Chançons ne peut être ni Raoul I, Sire de Coucy, ni Raoul II, son petit-fils, mais le Châtelain de Coucy, neveu de Raoul I. Après ces Chançons vient une Notice de quelques Poètes des 14^e & 15^e siècles, dont on rapporte plusieurs pièces. On trouve ensuite des Chançons du Danemarck, de la Norwege & de l'Islande, quelques Poésies herfes, des Chançons strasbourgeoises, périgourdines, auvergnates; enfin le volume est terminé par un choix de Chançons mises à quatre parties, où l'on en trouve de languedociennes, de provençales, gasconnes, béarnoises, & quelques airs de danse des Grecs modernes,

1776 *Journal des Sçavans*,
des Chinois, des Sauvages, des
Russes, & de différentes Provinces
de France.

Nous ferons connoître dans un
second Extrait les deux autres volum-
es de cet Ouvrage.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

T R A I T É des Péages, dans lequel,
après avoir démontré les avanta-
ges qui résulteroient de la sup-
pression de ce droit, on donne
un plan de liquidation & d'indem-
nité, & un plan d'administration
de la Navigation intérieure, avec
les moyens de rendre navigables
toutes les rivières qui en sont sus-
ceptibles, & d'ouvrir entr'elles
des communications pour opérer
une Navigation circulaire dans
tout le Royaume; précédé d'un
Discours sur la Navigation inté-
rieure des différentes Puissances
des quatre parties du Monde. Par
M. Allemand, ancien Conserva-
teur des Forêts de l'isle de Corse.

A

Septembre 1780. 1777

A Paris , chez Cellot & Jombert le jeune , Libraires-Imprimeurs , rue Dauphine. 1779. 152 pages. in-4°.

N O U S annonçâmes l'année dernière le plan d'un Traité général de la Navigation intérieure , dans lequel M. Allemand se propose de parler des canaux , des rivières & du commerce qui s'y fait , surtout de l'avantage qu'on en retireroit relativement à l'administration des bois de construction en France & en Corse , objet important sur lequel on ne sçauroit être plus instruit que l'Auteur , en ayant été longtems occupé.

Des matériaux qu'il attend encore relativement aux pays étrangers , & l'étendue que doit avoir son Ouvrage , ne lui permettant pas d'en entreprendre actuellement la publication , il en a détaché un article important relativement à la suppression des Péages , pour proposer un plan de liquidation & d'indem-

Septembre.

F f f f

nité qui n'exige pas de nouvelles dépenses, avec des moyens qu'il croit propres à réprimer les abus qui se commettent sur les rivières & à procurer l'exécution de tous les Ouvrages qui seroient nécessaires pour la prospérité du commerce en France. Il parcourt d'abord les projets formés dans différentes provinces de France pour les canaux, & en peu de mots, l'histoire de l'établissement des Péages, à-peu-près comme M. de la Lande, dans son grand Traité des canaux publié en 1778. Il raconte les efforts qu'on a faits dans tous les tems pour en affranchir le commerce, & la résolution où les plus grands Ministres ont toujours été de les faire cesser. La dernière preuve qu'il en rapporte est contenue dans un Arrêt du Conseil du 15 Aout 1779, dont voici un extrait : « Sa Majesté a fortement à cœur de délivrer la nation de ces nombreux Péages établis à-la-fois & sur les grandes routes, & sur les

rivières navigables. Elle est instruite que cette perception arrête & fatigue le commerce ; que n'étant pas réglée par des tarifs uniformes, leur complication & leur diversité exigeoient une véritable étude de la part des Marchands & des Voituriers ; que cependant des difficultés s'élevoient sans cesse, & qu'il se faisoit même une infinité de petites vexations que l'administration générale, la plus attentive, ne pouvoit ni surveiller ni punir ; que tous ces droits enfin, nés pour la plupart des malheurs & de la confusion des anciens tems, formoient autant d'obstacles à la facilité des échanges, le puissant encouragement de l'agriculture & de l'industrie.

Sa Majesté surtout a été frappée de la partie considérable de ces droits, dont la navigation des rivières est surchargée, & qui souvent ont contraint le commerce à préférer les routes de terre. Cet abus d'administration a paru à Sa Ma-

jesté d'autant plus important, que son excès ne tendroit à rien moins qu'à rendre inutiles cette diversité & cette heureuse distribution de rivières, si propres à contribuer essentiellement à la prospérité du Royaume; bienfait précieux de la nature, dont le Gouvernement doit d'autant plus faciliter la jouissance qu'il présente l'avantage inestimable de ménager les grandes routes, de diminuer la nécessité des corvées, ou des contributions qui les remplacent, & d'arrêter les progrès de ce nombre excessif d'animaux de transports, qui partagent avec l'homme les fruits de la terre.»

M. Allemand fait en passant une dissertation contre les prétentions que la province de Languedoc a formées sur la propriété des deux rives du Rhône au préjudice de la Provence & du Dauphiné; il réfute aussi le plan d'administration & de suppression des Péages qui se trouve dans le traité des canaux, ou l'Au-

Septembre 1780. 1781

teur propoſoit de former entre les Négocians, les villes & les provinces, une aſſociation pour le rembourſement des Péages & la conſtruction des ouvrages qui intéreſſent la Navigation; mais M. A. penſe que tous les ordres de l'Etat y étant intéreſſés, ils doivent tous y contribuer, & que par conſéquent le Roi ſeul doit ſe charger de la ſuppreſſion des Péages; il a cherché les moyens de fournir aux frais de toutes ces opérations, ſans avoir recours à des compagnies, & ſans être à charge ni au Roi ni à ſes peuples : c'eſt ce que nous allons indiquer d'après l'Auteur.

« Il ſeroit affecté, dit-il, à l'ex-
» tenſion & entretien de la Naviga-
» tion intérieure, 1°. un emprunt
» de 200000 liv., qui ſeroit fait par
» le Tréſorier des Ponts & Chauſ-
» ſées, dont on payeroit l'intérêt au
» denier vingt, juſqu'à l'entier rem-
» bourſement qui ſe feroit du pro-
» duit de la nouvelle Navigation.

F f f f i j

» Cette somme suffiroit pour faire
» les deux opérations dont nous par-
» lerons plus bas, & qui feroient la
» bafe de toutes les autres; & si l'on
» oppofoit quelques difficultés fur
» cet emprunt, il est encore plusieurs
» moyens de se procurer cette mo-
» dique somme, fans la tirer du
» Tréfor Royal, ni d'aucune bran-
» che de finance de Sa Majesté : 2^o.
» on y joindroit les contributions
» volontaires des provinces & con-
» trées voisines des rivières, des
» particuliers grands propriétaires
» du Clergé, des Ordres de Mal-
» the, de S. Lazare, du S. Esprit &
» de S. Louis, qui, par leurs gran-
» des possessions, retireroient de ces
» travaux des avantages immenses:
» 3^o. l'augmentation de produit que
» procureroit la nouvelle Navigation
» sur plusieurs objets du domaine
» du Roi : 4^o. les droits qui seroient
» mis sur cette Navigation, sans au-
» cune exemption, lesquels revenus
» seroient versés dans une caisse par-

» ticulière, assimilée à celle des
 » Ponts & Chaussées, & qui seroit
 » appelée caisse de la Navigation
 » intérieure, & chacune auroit ses
 » fonds distincts & affectés aux ob-
 » jets de son district. »

Avec ces moyens, qui n'exigent
 ni corvées ni impositions, ni aucun
 secours des coffres du Roi, l'Auteur
 trouve de quoi parvenir à l'exécu-
 tion de son plan général de Navi-
 gation, dans lequel entre la suppres-
 sion des Péages. « Il résulte, dit-il,
 » de cet ensemble la plus belle opé-
 » ration qu'on eut jamais faite en
 » France; elle est fondée sur la jus-
 » tice, sur une nécessité absolue, &
 » démontrée d'une facile exécution.
 » Le Gouvernement est trop éclairé
 » pour en méconnoître les avanta-
 » ges; & le Monarque trop bienfai-
 » sant pour ne pas accueillir un pro-
 » jet qui tend à la félicité publi-
 » que. »

Les forêts du Domaine, les ter-
 res qui sont en friche, enfin tout ce

qui augmenteroit de valeur par les nouveaux débouchés suffiroient pour la confection des ouvrages ; mais l'Auteur demande aussi qu'on y employe les troupes réglées & même les galériens. Il cite en preuve de l'utilité qui peut résulter de ces entreprises deux opérations qu'il a faites par ordre du Ministère, d'où il résulte que l'établissement de Navigation sur les rivières du Cher & de Cosson, au moyen d'environ 200000 livres de dépenses donneroient un produit annuel de pareille somme sur la forêt du Tronçais, le parc de Chambord & la forêt de Boulogne, en sus du produit actuel ; la seule Navigation du Cher, jusqu'à son confluent, avec la rivière d'Oeil, procureroit ensuite au Roi & aux provinces de Berry & de Bourbonnois, des avantages qu'on ne peut apprécier. Comme l'emprunt de 200000 liv. qui seroit fait par le Trésorier des Ponts & Chaussées ou qu'on pourroit se pro-

Septembre 1780. 1788

curer facilement par d'autres voies, suffiroit & au-delà pour faire ces deux opérations, il est certain qu'avec l'augmentation de produit qu'elles donneroient sur les objets dont il s'agit, on parviendroit à faire successivement toutes les autres sans avoir recours à de nouveaux moyens : à mesure qu'on travailleroit, le revenu de la nouvelle Navigation augmenteroit de manière que dans quelques années on se trouveroit en état d'entreprendre les plus grandes opérations, en supposant que le produit du nouveau plan d'opérations fût toujours fidèlement administré & irrévocablement employé à la suite des opérations.

Parmi les avantages qui sont cités par l'Auteur, on trouve la Navigation du Doubs qui conserveroit à la Marine la forêt de Chaux une des plus importantes forêts du Royaume, située près de Dôle, sur les bords même du Doubs & de la Louve, qui en font une presque île.

F f f v

Cette forêt précieuse pour le port de Toulon , est de 38400 arpens , & appartient au Roi ; il seroit d'autant plus naturel de cesser de la sacrifier à faire du sel , qu'il est très-aisé de fournir du sel marin à la Franche-Comté au même prix que celui de ses salines ; d'autant plus qu'on en fournit de cette qualité au Duché de Bourgogne & aux Puissances voisines , les Suisses & la Savoie. D'ailleurs des objets de cette nature sont communs à l'Etat , & destinés à sa défense. Nous ne manquerons jamais de sel , nos magasins sont inépuisables , mais nous manquons déjà de bois dans plusieurs Provinces.

En parlant des travaux qu'il faudroit faire pour améliorer l'embouchure du Rhône , M. A. parle de l'importance qu'il y auroit à tirer des bois de la Corse , pour la construction & pour la mâture. Le pin-lariccio de Corse est d'aussi bonne qualité que celui qu'on tire du nord à grands frais , suivant le témoignage

Septembre 1780. 1787

de M. Duhamel, de M. l'Abbé Rozier & de l'Auteur; mais il y a des personnes intéressées à dépriser ces bois; les unes, pour les faire passer à l'étranger en planches & en solives; les autres, afin de continuer la fourniture des bois du nord. Quelques-unes disent hardiment qu'il y a dans cette isle peu de bois propres pour la Marine; que d'ailleurs ils sont situés dans des lieux où l'extraction n'est praticable qu'en planches & solives; c'est une erreur; mais elle a servi de prétexte pour obtenir la permission d'exporter ces bois en planches & solives, comme étant supposés de peu d'importance.

La reconnoissance générale des forêts de la Corse que M. Allemand a été chargé de faire, & à laquelle il a été occupé pendant cinq ans, a prouvé évidemment qu'elles pouvoient fournir à perpétuité tous les bois de pin qui peuvent être nécessaires à notre Marine, & que l'extraction de ceux qui doivent servir à

la mâtûre , peut se faire sans occasionner des dépenses disproportionnées à l'objet ; que d'ailleurs on peut en tirer quantité de brai & de goudron ; & ces matières ont été reconnues à Toulon , ainsi que les bois de pin - lariccio , d'excellente qualité , par le parallèle qu'on en a fait avec ceux du nord , suivant le procès-verbal des Officiers de ce port du 23 Août 1768 ; il y est dit expressément , « qu'ils ont été trouvés de très-bonne qualité. » En conséquence & en même-tems il fut passé à Toulon un marché qui n'a eu aucune exécution , à cause de la mort du premier traitant arrivée quelque-tems après.

Quinze ans auparavant , l'administration de ce port avoit fait usage d'un chargement qu'y fit conduire le sieur Vincenti , de Calvi en Corse ; & elle les trouva de si bonne qualité , qu'on écrivit à Gênes à M. Regny , Consul de France , pour savoir s'il n'y auroit pas moyen d'en avoir en-

Septembre 1780 1789

core ; mais il ne fut pas possible à cause des troubles qui agitoient alors cette isle ; les habitans brûlèrent même ceux qui étoient exploités.

Au port d'Agde en Languedoc , on a eu occasion de reconnoître l'excellente qualité de ces bois , au moyen de trois mâts qui y furent envoyés il y a environ vingt-cinq ans , & dont un existoit encore en 1774 , dans un bâtiment de ce port. D'après des faits si authentiques , on ne doit donc plus ajouter foi à des propos qui ne sont répandus que pour nuire aux intérêts du Roi & de l'Etat.

L'Auteur donne une table de comparaison des prix de ces bois , dans laquelle on voit que les mâts de Corse ne coûteroient pas la moitié de ceux du nord , du moins dans les grands diamètres ; ceux de 29 palmes qui coûtent 3680 livres , ne coûteroient que 1500 livres ; les 29 palmes font $31 \frac{1}{2}$ pouces ; c'est le diamètre mesuré à une certaine dis-

1790 *Journal des Scavans,*

tance du gros bout. D'après ce que nous venons de dire de cet Ouvrage, on ne peut que desirer la publication du manuscrit dont il est un extrait, & faite des vœux pour le succès des entreprises proposées par l'Auteur.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

D I C T I O N N A I R E universel des Sciences morale, économique, politique & diplomatique; ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, mis en ordre & publié par M. Robinet, Censeur Royal.

Au Temps & à la Verité.

Tome VIII. A Londres, chez les Libraires associés; & le trouve à Paris, chez l'Editeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux. 1779. 698 pag. in-4°.

NOUS avons annoncé les volumes précédens de cette importante Collection, quelquefois par des

Septembre 1780. 1791

extraits, plus souvent par de simples nouvelles littéraires ; mais ce 8^e volume contient plusieurs Traités que nous croyons devoir faire connoître à nos Lecteurs avec un peu plus de détail, tels sont ceux du commerce de Bengale, des besoins de l'homme, du bonheur, des bleds ; & les articles de Bielteld & Bolingbroke, qui contiennent l'analyse de leurs Ouvrages politiques.

L'Auteur de l'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, dont on prépare une nouvelle édition en 9 volumes, ne pouvoit nous faire connoître qu'en partie la situation du Bengale ; le plan de son Ouvrage ne lui permettoit pas d'entrer dans les détails. Celui de M. Bolts, dont on trouve ici un extrait, peut lui servir de supplément. Cet Anglois, qui a été plusieurs années au service de la Compagnie dans le Bengale, & qui a exercé l'emploi d'Alderman ou de

1792 *Journal des Sçavans* ,

Juge de la Cour du Maire à Calcutta , s'est proposé de dévoiler l'état politique & commerçant du Bengale , de montrer les maux de toute espèce qui accablent les habitans de cette contrée , & d'indiquer quelques-uns des remèdes qu'il est à propos d'y apporter. La Compagnie des Indes d'Angleterre , dit-il , devenue maîtresse de plusieurs Royaumes , en a fait la proie des concussionnaires ; elle n'a plus assez de pouvoir pour se faire obéir par ses agens ; le grand Mogol n'est que l'instrument de sa puissance ; le monopole , la corruption & la barbarie font que le commerce marche à grands pas vers sa ruine. C'est à la sagesse & à l'autorité de la législation d'Angleterre , qu'il appartient de prévenir la ruine entière ou la perte des Provinces du Bengale. Il n'y a qu'un moyen d'en venir à bout ; il faut faire des loix équitables pour la conduite des Tribunaux ; arrêter les oppressions & les abus , en punir efficacement les au-

Septembre 1780. 179,

teurs, & réparer les pertes qu'ils ont occasionnées. On regagneroit par-là l'attachement des naturels du pays, qui desirent trouver de la protection & du bonheur sous la souveraineté des Anglois; & ceux-ci pourroient alors maintenir leur domination contre les efforts combinés de leurs ennemis de l'Inde & des rivaux qu'ils ont en Europe. Parmi les monopoles de toute espèce qui se sont introduits dans le Bengale, il y en a deux surtout dont les funestes effets ont contribué à la ruine du pays. L'un est celui du sel, du bétel & du tabac; l'autre est celui du coton, qu'on importe de Surate par mer. De la manière dont on l'exerce, il tend à ruiner les manufactures de toiles de coton; & c'est l'ouvrage de l'ambition & de la fourberie de quelques Membres du Conseil de Calcutta, qui vendent seuls les cotons qu'on tire de Surate & de Bombay. Il arrive quelquefois des monopoles encore plus cruels;

on accusa M. Clive d'avoir fait pé-
rir trois millions d'habitans par le
monopole du ris.

Dans l'article *Besoin* on trouve
un Traité de Morale sur les différen-
tes espèces de besoins. Après avoir
montré que notre félicité dépend du
rapport entre nos besoins & notre
pouvoir, l'Auteur établit une règle
générale de l'observation de la-
quelle dépend à cet égard notre bon-
heur : ne regardez comme un besoin
que ce dont l'absence ne vous per-
met pas de remplir convenablement
vos obligations, & ne vous permet-
tez de désirer que ce que vos forces
vous permettent d'atteindre.

La première partie de cette règle
nous conduit à déterminer nos vrais
besoins, par la nature de notre con-
stitution, de notre état, de nos rela-
tions, & des devoirs qui en décou-
lent pour chacun de nous. La se-
conde partie nous apprend à régler
nos desirs sur notre pouvoir, en re-
gardant comme non-existant pour

Septembre 1780. 1795

nous, ce qu'il nous est impossible d'acquérir. L'Auteur explique à cette occasion l'origine des gouvernemens & celle des arts destinés à satisfaire nos besoins les plus immédiats & ensuite les besoins les plus éloignés. Il donne l'analyse d'un Ouvrage publié à Paris en 1764, & qui a pour titre, *l'Homme éclairé par ses besoins*. Il propose aussi diverses considérations politiques sur les besoins des sociétés. Le bonheur de la société ne consiste pas seulement à contenir un grand nombre d'heureux, mais encore à pouvoir étendre ce bonheur en durée, & par conséquent à être aussi fort qu'il est possible, pour le défendre contre les ennemis du dehors.

Or, elle est moins forte qu'elle ne devoit l'être, quand elle n'a pas autant de membres que son territoire peut en nourrir; & dans ce cas, la proportion de sa force réelle à sa force possible, n'est pas celle du nombre réel de ses membres à leur

1796 *Journal des Scavans*,

nombre possible. Elle est composée de cette dernière proportion & de celle qu'il y a entre le territoire qu'elle occupe & celui qui lui suffiroit : ainsi deux territoires égaux nourrissent, l'un un million d'hommes, & l'autre deux millions; les forces relatives des deux sociétés ne sont point comme un à deux, comme elles le seroient en considérant seulement le nombre des hommes; mais eu égard à l'égalité du territoire & à l'inégalité du nombre, la proportion est d'un à trois ou à quatre, toutes choses égales d'ailleurs. Cet article est terminé par un Extrait des *Elémens de Politique*, ou *Recherches des vrais Principes de l'Economie sociale* publiée en 1773 en 6 vol. *in-8°*.

Le Baron de Bielfeld, un des Auteurs modernes les plus connus dans la Politique, naquit à Hambourg en 1717. Il est mort en 1769 à Berlin. Il a été surtout connu par ses *Institutions Politiques*, Livre véritable-

Septembre 1780. 1797

ment estimable; il n'est pas créateur, mais il n'est pas non plus simple compilateur. Il a fait un bon choix; il y a mis un bon ordre; & ce qui est de lui ne dépare pas ce que les meilleurs Auteurs peuvent lui avoir fourni. Un Critique des plus vifs s'éleva contre ce Livre; mais il ne réussit point à le décrier. Si ses censures étoient quelquefois fondées; leur aigreur les déparoit; & M. Bielfeld, naturellement doux & poli, se fit bien plus d'honneur encore par la modération de ses réponses que par leur solidité. On trouve ici une analyse détaillée des institutions, & l'ordre systématique qui enchaîne les matières de cet Ouvrage, où l'Auteur s'est proposé de réduire la Politique en système, de rassembler les excellens matériaux qu'on trouve épars, d'y joindre ses propres lumières & son expérience, de consulter l'Histoire & les Hommes d'Etat, & d'en faire une science qui pût être enseignée de bonne heure aux Prinç

ces par leurs Précepteurs, & à la jeunesse en général, dans les chaires des Professeurs. C'est ainsi que les Grotius, les Puffendorff, les Wolff, en ont agi à l'égard du droit des gens & du droit de la nature. La Politique est l'art de bien gouverner un Etat, ou la science des moyens les plus propres pour rendre un Etat formidable & ses citoyens heureux. Elle se partage en cinq branches sous lesquelles on peut comprendre naturellement tout ce qui peut tendre à l'utilité de l'Etat sans exception.

Il faut polir la nation que l'on doit gouverner.

Il faut introduire un bon ordre dans l'Etat, y entretenir la société & y faire observer les loix.

Il faut établir dans l'Etat une bonne & exacte police.

Il faut faire fleurir l'Etat & le rendre opulent.

Il faut rendre l'Etat formidable

Septembre 1780. 1799

en lui-même & respectable à ses voisins.

Ces cinq objets sont discutés dans l'Extrait détaillé des *Institutions Politiques*. Il s'est trouvé, dit l'Auteur, des esprits bisarres qui ont soutenu qu'une nation, dans la simplicité de l'état de nature, ayant peu de besoins & sans politesse, tels à-peu-près qu'étoient les Russes avant Pierre I^{er}, est préférable à une nation policée, maniérée & cultivée; c'est soutenir, dans le fond, que la fièvre quarte vaut mieux que la santé. Mais comme on ne manque pas de défendre cette opinion paradoxale par des argumens spécieux qui paroissent philosophiques & qui ne sont que réduifans, nous nous servons de cette occasion pour parler des principaux avantages qui en reviennent à l'Etat quand le peuple est civilisé; on pourra les comparer avec ceux qui résultent de la barbarie, & employer les lumières de la saine raison pour décider la question.

Après avoir traité des avantages de la société, de la police d'un Etat, il traite des forces militaires. Il réfute le P. de Montesquieu, qui accorde un centième de la nation pour le militaire, & il le réduit à un deux-centième. Il traite des négociations & de l'état actuel des différens Royaumes, Républiques & Principautés dont l'Europe est composée, de leur grandeur, de leur situation ; il parcourt leurs productions naturelles, leurs manufactures, leur commerce intérieur, leurs possessions tant en Europe que dans les Indes, leurs compagnies de commerce, leur population ; l'esprit de la nation, leur religion, leurs principes de tolérance ou d'intolérance, la forme de chaque gouvernement avec ses perfections ou ses défauts, la constitution & les loix fondamentales des empires, leur droit public, leurs privilèges & prétentions, l'état de leurs armées, de leur marine & de leurs finances, l'ordre de succession établi

bli dans chaque gouvernement monarchique, leur système politique politique en général, enfin les motifs de la conduite politique qu'ils observent envers chaque autre puissance en particulier. L'Auteur passe en revue, d'après ce plan, les principaux Etats de l'Europe, en commençant par le Portugal. Tel est l'ordre de cette partie de l'Ouvrage de M. le Baron de Bielfeld, où l'on trouve beaucoup de choses utiles & intéressantes, quoique le plan auquel il s'étoit borné ne lui permit pas d'entrer dans des détails, & des particularités, tant sur les grandes Provinces que sur les petites Souverainetés, réservés pour un plus grand Ouvrage, tel que cette *Bibliothèque de l'Homme d'Etat*, où l'on traite les objets avec beaucoup plus d'étendue, & conséquemment d'une manière plus instructive pour les Ministres & les Négociateurs. Les conséquences qui résultent de cet extrait de M. de Bielfeld, sont, 1°. que l'Europe, par

tagée aujourd'hui en plusieurs Royaumes, Etats & Républiques d'une Puissance fort inégales, se soutient par une espèce d'équilibre que la Politique a inventé & qu'elle entretient le plus exactement qu'il lui est possible : 2^o. que cet équilibre ou cette balance du pouvoir en Europe, consiste en ce que deux grandes Maisons, celles de Bourbon & d'Autriche, se forment chacune un parti, suppléant par leurs alliances à un défaut de leurs forces, & qu'ainsi une épée, selon le proverbe, retient l'autre dans le fourreau.

Le Lord Vicomte de Bolingbroke, mort en 1751, a été un des plus grands Politiques de ce siècle. La paix d'Utrecht fut le chef-d'œuvre de son administration, l'époque de la gloire & la source de ses malheurs. Je ne me rappelle jamais ce grand événement, écrit-il, sans une secrète émotion, quand je compare l'immensité de l'entreprise & l'importance du succès avec les différens

Septembre 1780. 1803

moyens qui furent mis en œuvre pour l'avancer ou pour la traverser. Concilier les prétentions & les intérêts de tant de Princes & d'Etats engagés dans la guerre de succession, paroîtroit, à la considérer simplement & sans aucune difficulté étrangère, un Ouvrage d'une prodigieuse étendue. Mais ce n'étoit pas tout; chacun de nos alliés se croyoit en droit de porter ses demandes à l'excès le plus extravagant, &c. On trouve ici un extrait d'une Lettre justificative que Mylord Bolingbroke écrivit en 1717 au Chevalier Windham, & dont on a donné en Allemagne une assez mauvaise traduction françoise sous le titre de *Mémoires secrets sur les Affaires d'Angleterre depuis 1710 jusqu'en 1716*. On y trouve aussi une analyse de quelques Ouvrages politiques, tels que les Lettres sur l'Etude de l'Histoire, sur les Caractères d'un vrai Citoyen, d'un Roi patriote, dans lesquelles il s'explique avec la liberté

G g g ij

d'un Philosophe & d'un Anglois.

Cependant, ajoute-t-il, qu'on ne me juge pas pour cela anti-monarchique. Le despotisme est un monstre. Mais je préfère la monarchie limitée à tout autre gouvernement, & l'héréditaire à l'élective. Dans la spéculation, rien de plus absurde qu'un droit héréditaire de gouverner, & rien de plus absurde dans la pratique que l'élection à chaque vacance du trône. Je respecte les Rois; leur caractère & leur administration n'ont plus de légitime fondement, si leurs droits ne sont pas regardés comme divins & leur charge & leur personne comme sacrées. Mais cela leur est dû en qualité de Rois & non en qualité d'hommes. La majesté n'est pas une lumière inhérente, c'est une lumière réfléchie. Dieu lui-même est limité par la règle que sa sagesse prescrit à son pouvoir.

Un article considérable de ces extraits est celui des Partis qui se trouvoient en Angleterre lorsque George

Septembre 1780. 1805

I^{er} parvint à la Couronne, & de l'Etat de l'Angleterre, où il propose de réduire les intérêts que paye la nation, de différer la réduction des taxes sur les terres, de retrancher les dépenses inutiles pour trouver, comme Sully, dans la réformation des abus, des fonds pour acquitter les dettes.

L'article *Bled*, qui a 52 pages, contient une Dissertation sur la régie des bleds en France, combinée avec celle qui est usitée en Angleterre. Pour donner une idée des principes de l'Auteur, nous citerons ce passage : « si le commerce des grains » étoit constamment libre, ils ne » manqueroient jamais ; plusieurs » bons négocians en feroient leur » principal objet ; ils acheteroient » & porteroient au-dehors ceux du » crû quand ils seroient à bon compte ; ils en ameneroient de l'étranger » quand ils seroient chers. »

Mais les inconvéniens de la liberté indéfinie ont été présentés avec

force par des Auteurs célèbres ; on se rappelle surtout l'Ouvrage de M. Necker sur la Législation & le Commerce des grains publié en 1775 , (à Paris, chez Piffot, 420 p. *in 8°.*) qui fit tant de bruit au mois d'Avril , & qui eut deux éditions consécutives. L'Auteur y fait voir d'abord que cette matière est importante, abstraite & compliquée. La vérité semble fuir ou vouloir fatiguer celui qui la poursuit ; elle semble surtout vouloir se refuser à toute notion simple & générale en s'entourant d'exceptions , de réserves & de modifications ; & c'est au milieu de ces variétés continuelles qu'il faut la chercher & la saisir , surtout en politique.

Une loi permanente pour défendre ou permettre l'exportation des grains seroit très-dangereuse. La liberté intérieure a divers avantages , mais elle est susceptible de grands abus. Le renouvellement d'une loi toutes les années expose aux erreurs inséparables de la nature humaine ;

il faut donc adopter la loi permanente qui pourroit prévenir les écarts les plus dangereux , qui pourroit obvier au plus grand nombre d'inconvéniens , qui appelleroit l'exception & la main de l'Administrateur le plus rarement possible.

Le résultat des discussions de cet Auteur est que dans un pays tel que la France , la défense d'exporter des grains crus dans le Royaume doit être la loi fondamentale. Les conditions permanentes qu'il croit qu'on pourroit choisir pour approcher du but qu'on doit se proposer , seroient de ne laisser sortir que les farines ; & lorsque le prix du bled ne passeroit pas 20 livres le septier , (de 240 livres) de n'établir cette loi que pour dix années ; enfin , d'ordonner une provision modique dans les mains des boulangers depuis le 1^{er} Février jusqu'au 1^{er} Juin.

Tous ces articles sont discutés & motivés dans l'Ouvrage. C'est sur des principes absolument contraires

à ceux que j'avance, dit l'Auteur, que sont fondés ces fameux calculs de produit net, si célébrés dans les Ouvrages des économistes. On ne peut trop applaudir au zèle pur & bien reconnu des personnes infiniment honnêtes qui se distinguent par leur attachement à ces opinions, & l'on y rend un sincère hommage; mais on croit pouvoir se permettre quelques observations sur un sujet d'une si grande importance.

Dès que les bleds sont chers, M. N. voudroit prévenir les renchérissemens, qui dérivent de l'intervention inutile des marchands, rapprocher les propriétaires des consommateurs, en empêchant de vendre hors des marchés passé 30 liv. le septier. Il faut qu'en accordant aux prérogatives de la propriété, autant qu'il est possible, on ne perde jamais de vue les vieux titres de l'humanité. M. l'Abbé Morlaix avoit réfuté, en 1770, les Dialogues de M. Gallianni sur le commerce des

Septembre 1780. 1809

bleds. Il y a eu plusieurs réponses à cet Ouvrage ; M. l'Abbé Baudeau écrivit ainsi que plusieurs Economistes ; il y eut des *Lettres sur le Commerce des grains*, par M. **, (à Paris, chez Couturier, 29 pag. in-8°.) qu'on attribuoit à M. le M. de C. La liberté, disoient-ils, opère une circulation plus prompte, plus rapide, plus étendue, & une plus grande reproduction d'une denrée nécessaire à la vie. Les Cultivateurs, accoutumés à une vie dure & frugale, ont peu de besoins & par conséquent peu d'activité ; la moindre gêne les dégoûte, la moindre discussion les fatigue, les mots de règlement & de vexation sont synonymes pour eux ; & tant que le commerce des grains seroit gêné, ils demanderoient à la terre de quoi vivre & non de quoi s'enrichir. La liberté prévient les disettes réelles ; par elle seule le bled des années abondantes devient une ressource pour les années de stérilité ; l'art de conser-

G g g g v

ver les grains se perfectionnera lorsqu'on pourra avoir des magasins sans deshonneur & sans risque; & la subsistance des hommes assurée par cet art bienfaiteur, deviendra indépendante des caprices de la nature. Jusqu'ici au contraire le surplus des années fertiles n'a presque été d'aucune ressource; les souris, les insectes, la fermentation, en absorboient la plus grande partie.

La liberté, disent encore les Economistes, est le seul moyen de prévenir les disettes d'opinion, qui sont plus importantes qu'on ne pense. Quand le pain est cher, le Peuple ne se plaint point de la nature; il ne dit pas qu'il n'y a point de bled; il dit qu'on ne veut point lui en vendre; il crie au monopole; il implore le secours du Gouvernement; & si le Gouvernement semble l'écouter un instant, les marchands s'allarmant, le commerce s'interrompt; il faut y suppléer par des mesures violentes; & elles n'ont d'autre effet

Septembre 1780. 1811

que d'augmenter la disette & de la prolonger. Otez ces préjugés au peuple des villes, accoutumez-les à croire que le Gouvernement n'a point le droit d'exercer des violences sur les propriétaires ou sur les marchands de bled, & que les habitans des campagnes ne sont point le esclaves de ceux des villes; qu'il sache que la liberté lui amenera tout le bled que la nature a destiné à sa subsistance, que le monopole & la fraude sont impossibles avec elle; dès-lors il n'y aura plus de disette d'opinion, & les manœuvres pour enchérir le bled & pour soulever le peuple deviendront impossibles.

Le prix du bled sera bien moins variable, parce que dans les tems de bas brix les achats des marchands produisent une concurrence qui le tiendra plus haut, & que dans les tems de haut prix la concurrence entre les marchands qui veulent vendre l'empêchera de s'élever; dès-lors il y aura entre le prix du bled & ce-

G g g g vj

lui des journées une proportion plus constante : c'est de-là seul que dépend le bien être du peuple , car il ne souffre que quand de grandes variations dans le prix du pain altèrent cette proportion.

Si la liberté étoit entière, & qu'on supprimât même le droit de bannalité, le commerce des farines épargneroit au petit peuple le profit des boulangers & les vexations des meuniers ; en supprimant les communautés des boulangers & les taxes du pain , il auroit avec le prix du bled le rapport qu'il doit avoir naturellement & qu'il n'a presque jamais par les craintes que les boulangers savent inspirer à la Police.

Enfin la liberté amenera la tranquillité dans les villes , dont elle bannira la défiance contre le Gouvernement & les terreurs paniques ; la paix dans les campagnes , dont elle éloignera les contraintes & les vexations ; dans l'Etat, la circulation, la vie, l'activité, l'amour de

l'agriculture, & les vertus qui en sont la suite.

Tel est l'abrégé des motifs qui déterminent les Défenseurs de la liberté indéfinie du commerce des grains ; ils ont été adoptés par M. Turgot ; mais l'Auteur de la Dissertation insérée dans ce 8^e volume du *Dictionnaire de l'Homme d'Etat & du Citoyen*, cite l'expérience de l'Angleterre ; on y trouve cependant encore des monopoleurs, & on leur attribue la cherté de 1757 ; mais les abus y sont les moindres. L'Auteur examine les deux moyens de prévenir les chertés, 1^o. l'établissement des greniers publics : 2^o. la police générale sur la sortie des grains, semblable à celle d'Angleterre, qui accorde une récompense à ceux qui exportent des bleds quand ils sont au-dessous de 25 liv. le septier de Paris, la fait cesser quand le prix excède, & défend la sortie à 42 liv. & diminue alors les droits d'entrées. M. Hérault avoit formé le projet d'obli-

1814 *Journal des Sçavans* ;

ger les Maisons religieuses à avoir des provisions de bled ; ce plan est expliqué ici en détail , ainsi que les instructions données en 1709 aux Commissaires qu'on envoya dans les Provinces ; & l'on finit par un projet d'Edit pour la liberté des grains , avec des restrictions pareilles à celles qui sont usitées en Angleterre.

On trouve encore dans ce volume des extraits de la République de Bodin , de la Philosophie de Boëce , & plusieurs autres articles intéressans ; mais nous en avons dit assez pour inspirer la curiosité que mérite ce vaste Répertoire de Politique & de Morale.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



Septembre 1780 1815

*MÉMOIRES de Mathématique
& de Physique*, présentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Sçavans, & lus dans les Assemblées. Tome VIII. A Paris, chez Meutard & Panckouké, Libraires. 1780. 623 pag. in-4°.

D EPUIS que l'Académie des Sciences a discontinué la collection des Pièces auxquelles elle avoit adjugé des Prix & qui finit au neuvième volume; elle a réuni ces Pièces avec les Mémoires des Sçavans étrangers, & le volume que nous annonçons est occupé presque tout entier par les recherches sur les aiguilles aimantées, qui ont partagé le Prix de l'Académie en 1777, & qui sont de M. Van-Swinden; celle de M. Coulomb, qui partagea également le Prix, ne paroîtra que dans le neuvième volume. Après quelques préliminaires historiques, M. Van Swinden expose le sujet de son

travail qui consiste à examiner, 1^o. quelle est dans la théorie la figure qu'une aiguille doit avoir pour se diriger en tout tems dans le méridien magnétique : 2^o. de quelle façon on peut s'y prendre dans la pratique pour exécuter ce que la théorie exige : 3^o. quels sont les changemens de force auxquels les aiguilles sont sujettes & les causes physiques qui peuvent l'augmenter ou la diminuer. Après avoir rapporté les sentimens de la Hire, Bouguer, du Fay, Musschenbroek, Duhamel, Fleurieu, Lous, Blondeau, il paroît en conclure que des lames simples & droites sont préférables à toute autre figure. Mais l'Auteur remonte au principe dont on doit se servir pour calculer le mouvement d'une aiguille lorsque l'on connoît la proportion des pôles d'un barreau aimanté ; il donne les formules algébriques & une foule d'expériences propres à confirmer sa théorie ; il fait voir par exemple, qu'il est pos-

sible que des aiguilles ou des barreaux aimantés placés hors du centre de mouvement acquierrent une direction contraire à celle qu'ils devroient avoir, ce qui ne peut pas avoir lieu quand le centre du mouvement tombe dans l'aiguille.

Il traite des aiguilles qui ont plusieurs pôles, car il s'en trouve de figures semblables dont l'une n'a que deux pôles pendant que l'autre en a quatre; cela dépend non-seulement de la figure, mais encore de la façon d'aimanter; enfin après 150 pages de calculs & d'expériences, M. V. S. établit les proportions suivantes :

1°. Une aiguille, posée hors du centre de mouvement, s'arrête dans le méridien magnétique lorsque les pôles sont égaux.

2°. Si les pôles sont inégaux, cette aiguille dévie plus ou moins du méridien magnétique, à moins que sa distance au centre de mouvement ne soit extrêmement grande.

3°. Cette déviation est d'autant plus grande, que la différence entre les forces des pôles est plus considérable, & la proportion de ces forces y influe considérablement.

4°. Plus l'aiguille est éloignée du centre de mouvement, & plus cette déviation est grande, jusqu'à un certain point; mais il y a un *maximum* au-delà duquel la déviation devient moindre.

5°. Si l'aiguille est posée obliquement hors du centre de mouvement, elle dévie moins que lorsqu'elle est perpendiculaire, si la perpendiculaire, menée du centre de mouvement, tombe dans la partie la plus foible: mais lorsque cette perpendiculaire tombe dans la partie la plus forte, l'aiguille peut dévier ou davantage, ou autant, ou moins, selon la grandeur de l'angle d'inclinaison; ces différences sont ordinairement petites à moins que la différence entre les forces des pôles ne soit grande.

Septembre 1780. 1819

M. V. S. traite ensuite du mouvement qu'acquerraient des aiguilles placées hors du centre de mouvement, ou un système d'aiguilles parallèles ou obliques; il traite surtout des aiguilles en lozange, & il trouve que ces aiguilles sont très-imp parfaites, puisqu'il est, sinon impossible, au moins très-difficile de les construire avec toutes les conditions requises pour qu'elles soient bonnes, & que d'ailleurs leur mouvement est irrégulier. Il en est de même des aiguilles de forme circulaire.

Mais l'aiguille la mieux faite peut changer de direction si la force primitive vient à changer, c'est-à-dire, si le centre de magnétisme abandonne le centre de mouvement; l'Auteur examine donc par expérience si les parties homologues peuvent acquérir des forces inégales indépendamment des secousses violentes comme la foudre ou l'électricité : il rapporte à ce sujet plusieurs

suites d'expérience qui prouvent que ces changemens arrivent quand l'aiguille a été trop aimantée, quand la chaleur la ramollit, quand les pôles ont des forces inégales & surtout quand il arrive des aurores boréales. Le choix de l'acier que l'on employe pour faire les aiguilles, la manière de les aimanter & de les suspendre sont l'objet de plusieurs chapitres intéressans; l'Auteur fait voir qu'on ne doit point percer les aiguilles, que l'usage des chappes est défectueux; il fait passer son aiguille dans un étui, lequel est suspendu par une espèce de boucle qui porte sur une pointe; toutes les parties de sa suspension sont discutées séparément & représentées dans des figures. Il passe ensuite au moyen de s'assurer si l'aiguille est dans la direction du méridien. Il examine les raisons qui font que plusieurs aiguilles donnent des déclinaisons différentes & différent inégalement en différens tems. Il traite aussi des obstacles que

les aiguilles ont à vaincre, comme le frottement & la résistance de l'air. Les expériences prouvent que les lames d'un plus grand poids, mais d'une plus grande force, peuvent osciller plus lentement, ou plus promptement ou aussi vîte que des lames de même longueur, mais de moindres forces & de moindres poids, & que cela dépend de la proportion qu'il y a entre les forces & les masses. Pour atteindre la plus forte combinaison, l'on ne sçauroit déterminer ce *maximum a priori*, à moins de connoître selon quelle fonction les masses acquièrent la vertu magnétique; connoissance qu'on est bien loin d'avoir. D'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que les lames étroites sont avantageuses pour la direction. L'Auteur conseille donc aux Artistes de faire, pour chaque longueur, quelques lames d'épreuves de différentes masses, qu'ils aimanteroient, & sur lesquelles ils feroient toutes les expériences.

ces qu'il prescrit dans ce Mémoire ; ils donneront ensuite à la lame qu'ils destinent à servir à la boussole, les dimensions de celle des lames d'épreuves qu'ils auront trouvée la plus satisfaisante.

Cette première partie du traité de M. V. S., qui contient 300 pages, est suivie d'une autre à peu près aussi longue sur les variations de l'aiguille, & d'abord sur la variation diurne. Il rapporte toutes les observations qu'on en a faites depuis celles du P. Tachard, en 1685, jusques à celles de M. Canton qui fit vers 1756, plus de quatre mille observations. Sur six cent trois jours il en a eu 574 pendant lesquels la variation a été régulière, c'est-à-dire, que la déclinaison augmentoit vers l'Orient depuis huit à neuf heures du matin jusqu'à une ou deux heures du soir : l'aiguille étoit alors stationnaire pour quelque tems : après quoi, elle revenoit pendant la nuit ou le lendemain matin, à la pre-

Septembre 1780. 1823

mière station, ou à-peu-près. L'Auteur rapporte aussi ses expériences par lesquelles il a trouvé que cette variation diminue ou s'évanouit quelquefois, & qu'elle n'a même lieu que très-peu à Sparendam, qui étoit le lieu de son habitation, il détaille toutes les variétés que présente une suite de 44 mille observations dont il a construit des tables; il montre que l'influence des saisons rend ces variations très-inégales; elles sont plus grandes en été qu'en hiver; il y a des aiguilles dont le *maximum* arrive à deux heures & d'autres à trois, en sorte qu'elles paroissent quelquefois avoir des mouvemens contraires; mais les aiguilles faites selon les principes de l'Auteur, s'accordent mieux entr'elles qu'avec les aiguilles ordinaires qui n'ont pas à beaucoup près la même perfection. Il croit que les aiguilles sont sujettes réellement à un changement périodique de force, non seulement par la chaleur mais par la nature même

dés aiguilles ; la variation est plus considérable dans les aiguilles plus larges , mais l'Auteur n'a pu appercevoir de règles à cet égard non plus que pour les variations de la déclinaison moyenne en différens jours.

Le changement de déclinaison d'une année à une autre est bien plus important , mais il n'est pas uniforme dans chaque endroit particulier. L'Auteur discute les cartes magnétiques de Halley , &c. Il fait voir que toutes les courbes des déclinaisons s'avancent vers l'ouest par une cause générale qui tient au magnétisme de la terre , ou à un noyau magnétique dont la situation ou la force sont variables. Mais il faudroit , pour connoître cette variété du noyau , connoître les inclinaisons de l'aiguille dans différens climats , & c'est ce dont on est encore bien éloigné. Ce qu'il y a de plus difficile dans cette recherche , c'est d'assigner une cause au changement ou à la rotation du noyau magnétique : de faire
voit

Septembre 1780. 1825

voir comment son mouvement peut être différent du mouvement diurne de la terre , & cependant y participer. Cela seroit impossible , dit-il , pour un tourbillon fluide : car M. d'Alembert a démontré que toutes les couches d'un tourbillon doivent acquérir la même vitesse. Les mêmes raisonnemens auront lieu si l'on suppose le noyau contigu à la surface intérieure du globe. Il faudroit donc qu'il y eût un grand intervalle entre le noyau & la croûte extérieure de la terre ; ce qui ne se conçoit pas : aussi l'Auteur abandonne-t-il toute conjecture à cet égard.

Puisqu'il paroît que M. V. S. n'a osé proposer aucune hypothèse sur la cause du déplacement du noyau magnétique de la terre , nous croyons pouvoir hasarder une conjecture , qui aura du moins l'avantage de tenir au systême général du refroidissement , dont M. de Buffon a tiré un si grand parti dans ses *Epoques de la Nature* , pour l'explica-

Septembre. H h h h

1826. *Journal des Sçavans*,
tion des grands phénomènes de notre globe.

La terre en se refroidissant successivement & peu à peu ne sçauroit conserver une parfaite égalité dans le refroidissement de toutes ses parties, à moins qu'elle ne fût d'une homogénéité parfaite; ce qui seroit difficile à concevoir. Il y a donc des parties par lesquelles l'émanation de la chaleur est plus facile & plus prompte. La différence entre la chaleur des différentes parties doit donc augmenter; dès-lors le centre de la chaleur moyenne doit changer de place, & le centre du magnétisme, qui ne peut manquer de tenir à celui de la chaleur, doit éprouver un changement de même espèce. Si jamais notre hypothèse peut acquérir quelques degrés de vraisemblance, ce sera, lorsque des observations suivies de siècle en siècle auront prouvé qu'il n'y a pas de retour périodique dans les lignes qui marquent les différentes déclinaisons, &

Septembre 1780. 1827

par conséquent qu'il n'y a point de noyau magnétique mobile dans l'intérieur de la terre, comme M. V. S. semble le conjecturer aux pages 567 & 569.

On trouve ensuite dans ce volume des observations sur les marées à la côte de Flandre, ou des recherches sur la hauteur convenable aux digues, quais, écluses, batardeaux, & autres ouvrages contre la mer, par M. de Fourcroy de Ramecourt, Brigadier des Armées du Roi, alors Ingénieur en chef à Calais.

La marée extraordinairement haute, du 2 Janvier de 1767, dont l'Auteur de ce Mémoire avoit envoyé à M. Duhamel, pour l'Académie, l'observation faite à la côte de Flandre, lui donna occasion de mettre en ordre plusieurs notes, qu'il avoit recueillies, sur les mouvemens ordinaires & extraordinaires de la mer, le long de cette côte, & de les comparer à la surface du pays. Il avoit commencé à Gravelines

H h h h ij

1828 *Journal des Sçavans* ,

un Journal, qui, jusqu'au 31 Décembre 1766, contient une suite des hauteurs de la pleine mer, à l'une des deux marées quotidiennes, relativement à un point fixe, pendant sept années consécutives, avec peu de lacunes.

Il en a commencé un autre, à Calais, qui contient jusqu'au même jour, le même détail tenu à Calais pendant près de onze années.

L'Auteur s'est aussi procuré trois années, mais moins complètes, d'observations semblables, faites au fort Mardick, près de Dunkerque, & cent quatre-vingt observations, faites à Dunkerque même, qui lui ont été communiquées par M. de Ramsfaut, Maréchal de Camp, & Directeur des Fortifications de la Flandre. M. Poisson, à Dunkerque, & M. de Fiennes, à Gravelines, tous deux Ingénieurs en chef, y ont fait continuer ces observations comme l'Auteur le faisoit à Calais en 1767, avant que les fonctions de

son état le firent passer à des travaux plus importans. Il détermine par 265 observations que la pleine mer moyenne des vives eaux à Calais, monte à 15 pieds 5 pouces de l'échelle, & que les mortes eaux vont à 10 pieds 10 pouces. Il détermine les mêmes quantités pour Gravelines, pour Dunkerque, pour Ostende. Il fait voir que les marées moyennes, des nouvelles & des pleines lunes, sont de 18 pieds 5 pouces à Calais, & de 17 pieds 6 pouces à Dunkerque & à Ostende. Il y a des marées extraordinaires beaucoup plus hautes : celle du 2 Janvier 1767, s'éleva de 6 pieds au-dessus de la haute mer moyenne des nouvelles lunes ; M. de Fourcroy les a toutes rapportées sur une coupe ou profil qui se trouve dans ce volume, où il a mis également les hauteurs des rues de chaque ville, celles des digues, & les points des hautes & basses marées ; il a rapporté aussi sur ce profil le niveau des plus hautes & des plus

basses terres de la Flandre maritime françoise, & du Calaisis, relativement aux points fixes des écluses les plus voisines de chaque canton : il a pris ces attachemens sur des nivellemens, faits plusieurs fois avec soin, & généralement adoptés dans la province. Ce sont ces rapports des terres à la surface de la mer, qui démontrent la possibilité de la submersion totale de cet excellent pays dont l'Auteur évalue la partie françoise à 100000 arpens; les plus hauts points de cette plaine atteignent à peine, & dans les seuls environs de Bourbourg, la surface des grandes marées des sifysgies d'entre Gravelines & Dunkerque.

Ce qui ne mérite pas moins d'attention, ce sont les terres de Furneback, de toute la Chatellenie de Bergues, & du fond des Moères, qui sont peut-être des meilleurs qu'il y ait dans toute la France; elles se trouvent depuis 13 pouces

jusqu'à près de 9 pieds, inférieures à la surface de la moins haute pleine mer des quadratures prise dans leur voisinage. Quand on considère, dit-il, que les sept à huit mille arpens du lac des Moères ne sont peut-être pas, chaque jour, pendant quatre heures réduites, au-dessus de la surface actuelle de la mer, mais souvent de 15 à 16 pieds au-dessous, & jusqu'à plus de 18, on ne peut refuser ses vœux au succès des pénibles & longs travaux des hommes, qui se sont obstinés à les dessécher, pour les mettre en culture.

Suivent des Observations anatomiques sur les suites étranges d'un volvulus. Par M. Boucher.

Une femme de Lille étant en convalescence, après une colique inflammatoire, rendit deux portions considérables d'intestins; cet accident parut ne rien changer à son état; elle vécut cinq mois, & il y a apparence qu'elle eût pu espérer une guérison parfaite, si des fautes con-

tre le régime qu'on lui avoit prescrit & dont il est aisé de sentir l'importance dans un cas de cette espèce, ne lui avoient causé plusieurs indigestions dont elle mourut. L'ouverture du cadavre montra à M. Boucher la vérité de ses conjectures sur l'espèce d'intestin qui avoit été séparé par l'effet d'un volvulus, qui avoit causé la maladie : c'étoit une portion du jejunum. Cet intestin se trouvoit de trois doubles; la portion intérieure n'étoit pas retournée, & c'est cette portion qui s'étoit détachée par la suppuration qui avoit suivi l'inflammation, suite ordinaire des volvulus. Les deux autres parties étoient restées collées entr'elles, & l'extrémité de l'intestin qui précédoit le volvulus, paroissoit disposée à se souder avec la partie postérieure. Les efforts que les imprudences de la malade causèrent dans des organes dont l'union étoit encore si imparfaite, rompit cette union, & causa la mort de la malade.

Ce volume finit par un Mémoire sur un nouveau genre d'insectes aquatiques, par M. Muller, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, de l'Académie Electorale de Bavière, de la Société Helvétique, & de l'Economique de Berne. Non-seulement, dit l'Auteur, l'océan qui environne notre globe, renferme une multitude d'êtres qui nous sont inconnus; mais nous ne connoissons guères jusqu'ici ceux de nos lacs, de nos rivières, de nos marais, pas même ceux de nos puits & de nos fontaines, d'où nous puisons & avalons sans cesse des êtres d'une structure & d'une économie merveilleuses. Les tiques dont parle ici M. Muller sont un genre nouveau d'animaux qui se rapproche de celui des tiques & de celui des araignées, & que faute d'un nom plus convenable il nomme tique aquatique. Il montre que c'est effectivement un genre particulier, & il donne la description & l'histoire d'une de ses espèces.

Sur un grand nombre d'espèces qui appartiennent au même genre, l'endroit où sont inférés les pieds, & la manière dont ils le sont, de même que leur anus papillaire, le rapprochent des araignées; mais le nombre des yeux, le défaut de pinnettes à la bouche l'en éloignent: au contraire, le nombre des yeux & les barbillons le ramènent aux tiques; l'insertion des pieds, le défaut de trompes au bec aigu, la tête moins marquée l'en distinguent. Plusieurs ont quelque ressemblance au faucheur, par rapport au nombre des yeux, mais le défaut d'antennes, les tarses d'une seule pièce suffisent pour les en séparer. Il y en a plus de trente espèces différentes dans les eaux de Fridrichsdal, & à peine y en a-t-il trois dont les Naturalistes ayent parlé. Ces animaux sont d'une très-belle couleur. On fait la manière de s'accoupler, très-singulière, des araignées, décrite par MM. Lyonet & Geofroi; quoique les tiques aqua-

riques ressemblent fort à celles ci , leur accouplement est très-différent. Les parties de la génération du mâle se trouvent dans le canal de sa queue ; l'Auteur n'a pu les découvrir, quoiqu'elle soit transparente ; néanmoins l'inspection de l'accouplement ne permet pas d'en douter. Les parties de la femelle se font remarquer, au-dessous du ventre, par une tache blanche au milieu de laquelle il y a un trou noirâtre.

L'attitude de ces insectes dans leur accouplement, est sans exemple : le mâle nage dans sa situation ordinaire ; la femelle s'approche de lui par derrière, s'élève obliquement, le joint de manière que la fente de la tache blanche de son ventre touche à l'ouverture du canal de la queue du mâle ; à l'œil, on ne voit qu'un petit point entraîner un plus grand ; mais, à l'aide d'une bonne loupe, on observe que le petit point est le mâle, qui nage avec sa moitié en croupe : la femelle remue de tems en

tems ses pattes postérieures, & tient les antérieures étendues roides en l'air : quand le mâle semble fatigué de la course & s'arrête, la femelle secoue, d'un côté à l'autre, la queue du mâle ; après quoi il recommence sa course. Cet accouplement se fait au mois d'Août, & dure quelques jours de suite.

Au mois de Septembre, M. Muller a rencontré plusieurs mâles de cette espèce, mais aucune femelle ; ce qui lui fait soupçonner qu'elles se cachent peut-etre, après la fécondation, dans le limon, pour pondre leurs œufs ou faire leurs petits. Il ne fait pas si cette espèce est ovipare ou vivipare, ou l'un & l'autre, comme nombre des insectes aquatiques ; cependant il la soupçonne ovipare.

Cette manière de s'accoupler diffère beaucoup de celle de la tique de M. Roefel, & M. Muller croit que l'Auteur a été trompé par l'apparence ; voici ses paroles : le mâle &

Septembre 1780. 1837

la femelle , qui ne diffèrent que par la grosseur , se jettèrent l'un sur l'autre , & approchèrent le dessous de leur corps , pendant quelques momens , comme s'ils vouloient s'embrasser ; après quoi la grosse pondit les œufs. La ponte des œufs n'est pas une marque d'un accouplement antérieur ; il n'y a rien de plus commun , que de voir des insectes femelles se décharger de leurs œufs , après avoir attendu envain l'approche du mâle ; & , quant à l'attouchement & l'embrassement réciproque , M. Muller a vu fort souvent les mâles & les femelles de diverses espèces de ce genre , s'entortiller de leurs pattes , & se rouler pêle-mêle à mesure qu'ils se sont rencontrés dans le verre d'eau , où il les gardoit pour ses observations : ainsi , pour prouver un accouplement véritable , il auroit fallu s'assurer que les œufs fussent effectivement éclos. M. Muller ne prétend cependant pas que l'accouplement des tiques ne se puisse

faire de plus d'une façon ; cela est même vraisemblable. Dans sa collection, il y a des tiques mâles, dont la queue est formée de différentes façons, & il y en a même à qui elle manque ; il en conservoit depuis trois mois une cinquantaine des deux sexes, sans que l'envie de s'accoupler eût pris à aucune ; & cela n'est pas étonnant. Ces animaux étant rassemblés de climats très-divers, marécageux, sabloneux, limoneux, &c. & l'aisance & la subsistance leur manquant en partie, on a lieu de s'étonner même qu'ils pussent vivre, que leur vivacité ne se fût point rallentie, & qu'ils conservassent leurs belles couleurs, toutes fraîches, comme au moment que M. Muller les avoit pris.



Septembre 1780. 1839

OBSERVATIONS sur la nature & sur le traitement de la Rage ; suivies d'un Précis historique & critique des divers Remèdes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie. Par M. Portal, Médecin Consultant de MONSIEUR, Lecteur & Professeur de Médecine au Collège Royal de France, de l'Académie Royale des Sciences. Yverdon. in-12. 1779 Et se trouve à Paris, chez Didot, quai des Augustins.

IL n'y a point de maladie plus cruelle que la Rage; il n'y en a pas contre laquelle on ait proposé plus de remèdes; il n'y en a pas enfin sur laquelle on ait plus écrit. M. Portal a cru devoir présenter dans un Ouvrage toutes les connoissances positives qu'on a sur cette matière. Il a combattu plusieurs préjugés contraires à un traitement

méthodique ; mais avant que d'établir ce traitement, l'Auteur a cru devoir faire connoître les vrais signes de la Rage du chien, l'animal domestique qui y est le plus sujet & qui la communique plus fréquemment à l'homme. Cette description est faite d'après nature ; l'Auteur n'a pas confondu les symptômes de la Rage commençante avec ceux de la Rage confirmée, mais il les a exposés suivant l'ordre où ils se présentent. Il n'y a personne qui ne puisse connoître, d'après ce tableau, si un chien est vraiment enragé ou non.

Il y a deux sortes de Rage, l'une est spontanée, & l'autre est communiquée ; la première vient d'elle-même dans une personne qui n'a éprouvé aucune morsure ni aucun attouchement médiat ou immédiat d'aucun animal enragé. M. Portal cite un grand nombre d'observations de cette espèce de Rage ; heureusement pour l'espèce humaine, ces exemples ne

sont nombreux que parce que l'Auteur les a recueillis dans un grand nombre de livres publiés en divers siècles & dans différens pays. Cette maladie est donc fort rare ; il y a de très-grands Médecins qui ne l'ont jamais vue, & il y en a peu qui l'ayent observée deux fois pendant tout le cours d'une très-longue pratique. Une consolation qui nous reste encore, c'est que l'hydrophobie spontanée cède beaucoup plus facilement aux remèdes que celle qui est un symptôme de la Rage communiquée ; plusieurs ont été dissipées par les saignées, & d'autres par l'usage des bains.

La Rage communiquée est plus terrible & par ses symptômes affreux qui la caractérisent, & par la difficulté d'en arrêter le cours : c'est, par la salive qu'un chien enragé communique son mal ; il paroît, dit M. Portal, que les symptômes de la Rage ne se déclarent dans l'animal auquel elle est communi-

quée que lorsque le venin qu'il a reçu infecte la salive ; or ce virus peut parvenir aux voies salivaires immédiatement ou médiatement. Il y parvient immédiatement par l'introduction de la salive & par le souffle vaporeux du sujet enragé, dans la bouche de celui qui est sain, par des alimens ou par d'autres corps infectés de cette matière venimeuse introduite dans la bouche ; il faut lire dans l'Ouvrage même les preuves de ~~ces propositions~~ ; on y voit qu'une malheureuse Couturière contracta la Rage pour avoir porté à sa bouche le vêtement qu'elle s'occupoit à découdre, d'une personne morte de la Rage. On y voit qu'un père à qui on avoit permis d'embrasser ses enfans pendant l'intervalle d'un accès de Rage dont il mourut, la leur communiqua de cette manière, & qu'ils périrent sept jours après sa mort. L'hydrophobie ou l'horreur de l'eau est le premier symptôme de la Rage dans

Septembre 1780. 1843

ceux qui l'ont contractée immédiatement par les voies salivaires; dans les autres les plaies se gonflent souvent & laissent suinter une humeur âcre & fœtide. L'hydrophobie se déclare & bientôt les convulsions surviennent; quelquefois ils ont envie de mordre ou mordent en effet les assistans. M. Portal considère fort au long ces divers symptômes; il en recherche les causes les plus probables; il rend compte des observations qui ont été faites par l'ouverture des corps, en examine & en apprécie les résultats; il conclut enfin que la Rage est une maladie convulsive.

L'histoire du traitement forme la seconde partie de cet Ouvrage; & comme c'est celle qu'il importe le plus de faire connoître, nous allons la rapporter avec quelques détails.

La Rage peut être contractée par les voies salivaires ou par des morsures: il y a dans les deux cas

un traitement commun à administrer ; mais dans le dernier, il faut de plus panser les morsures, & c'est même par-là qu'il faut commencer.

Ce traitement local consiste, 1^o. à laver les plaies avec de l'eau tiède chargée de sel marin : 2^o. à appliquer cinq à six sangsues par-dessus & tout autour, pour tirer par leur moyen deux bonnes palettes de sang, afin de dégorgé la partie, & pour donner issue au virus de la Rage. S'il y avoit plusieurs morsures, on n'appliqueroit que deux ou trois sangsues sur chacune, & l'on évalueroit à trois ou quatre palettes, la quantité de sang que l'on tireroit par ce moyen : 3^o. il faudroit appliquer sur chaque plaie un emplâtre vésicatoire ; on les panseroit ensuite avec un mélange de stirax & d'onguent de la mere animé avec six ou sept grains de cantharides par once d'onguent ; on tiendroit les plaies ouvertes pendant une quarantaine de jours. Si les chairs étoient meur-

Septembre 1780. 1845

tries, il faudroit laver la plaie avec de l'eau-de-vie camphrée animée avec l'esprit de sel ammoniac; on feroit encore sur la plaie des scarifications, & on la couvriroit d'un vésicatoire, après l'avoir laissé bien dégorger, on la panseroit comme dans le cas précédent. De quelque nature que soit la plaie faite par un animal enragé, il faut étendre tout autour, par de douces frictions, un gros de pommade mercurielle, faite avec parties égales de mercure & de graisse.

Indépendamment de cette friction locale, il faudra faire d'autres frictions sur les autres parties du corps avec le même onguent, & de deux gros chacune jusqu'à ce qu'on ait employé trois onces d'onguent mercuriel : on commencera ces frictions avec le premier pansement, pour les continuer tous les jours; on ne les suspendra que lorsqu'il y aura un commencement de salivation; on diminuera alors la dose des fric-

tions , pour entretenir un léger crachement & jusqu'à ce qu'on ait employé les trois onces de pommade mercurielle.

Si l'on craignoit que la Rage eût été communiquée par la voie de la salive, sans blessures, alors on distribueroit tous les jours trois gros de pommade, tantôt sur un membre & tantôt sur un autre comme dans le traitement des maladies vénériennes; la salivation survenant, on se comporteroit comme cela a été dit dans l'article précédent.

Les bains ne doivent pas être négligés dans le traitement de la Rage; c'est pourquoi l'on baignera le malade chaque jour le matin pendant une heure, durant un mois, & ce sera à la sortie du bain, que les frictions seront administrées. On suspendroit les bains pendant quelques jours avant de terminer les frictions, si elles n'avoient porté à la bouche, au point d'exciter une légère salivation, & on re-

prendroit les bains, dès qu'ils auroient produit cet effet, ou du moins lorsqu'on auroit fini d'administrer la pommade mercurielle.

Cependant avant de commencer les bains, il faut faire vomir le malade avec un ou deux grains d'émétique dans de l'eau tiède; ce vomitif sera donné le lendemain de l'application des sangsues, du pansement de la plaie & des premières frictions, si la Rage avoit été communiquée par des morsures : mais si elle avoit été transmise par les voies salivaires, sans morsure, alors on commenceroit le traitement par le vomitif; & dans l'un & l'autre cas on pourra, pour ne pas perdre du tems, donner la friction le même jour qu'on aura fait vomir.

On joindra à l'usage des frictions mercurielles & des bains, celui des antispasmodiques.

S'il y avoit trop d'insomnie & d'agitation, on mettroit dans un verre d'infusion de tilleul, trois ou quatre

gros de syrop diacode, & l'on pratiqueroit auparavant une saignée du pied, si la tête étoit douloureuse, pesante & que le pouls fût plein.

Pendant le cours du traitement, les malades suivront un régime doux & rafraîchissant; ils useront des végétaux & mangeront peu de viande; leur exercice doit être modéré, & ils doivent éviter toute contention d'esprit, rien ne leur est si contraire que la crainte & les inquiétudes.

Suivant M. Portal ce traitement garantit inmanquablement de la Rage, s'il est régulièrement administré, avant qu'elle se soit manifestée, & même l'on ne devoit pas entièrement désespérer de son succès, si elle avoit commencé à se déclarer par les premiers signes. Mais alors après avoir pansé la plaie, comme il a été dit, il faudroit saigner le malade du pied, lui donner des lavemens avec l'infusion antispasmodique, qu'il ne peut boire, en y joignant une vingtaine de gouttes

tes d'eau de luce ; on auroit recours tout de suite aux frictions , qu'on donneroit chaque jour à la dose de demi-once. On feroit baigner le malade plusieurs heures de la journée , si on le pouvoit , sans le violenter cruellement , & on lui feroit prendre des bols & des boissons antispasmodiques dès qu'on pourroit l'y déterminer.

Cependant , si , malgré ces secours , les malades deviennent furieux , menacent les assistans de les mordre , ce qui est rare , il faudroit les lier dans leur lit comme on lie les phrénétiques ; ce qui est d'autant plus facile , que la plupart des enragés le demandent eux-mêmes , craignant de ne pouvoir s'empêcher de mordre ceux qui les entourent. Ces précautions prises , on doit continuer de leur donner , jusqu'à ce qu'ils soient morts , tous les secours que la religion & l'humanité exigent.

M. Portal conseille pour les ani-

Septembre.

l i i i

maux qu'on veut préserver de la Rage, tels que les chevaux, les bœufs, les chiens, 1°. de faire sur les morsures quelques scarifications, d'appliquer encore par-dessus trois ou quatre sangsues pour dégorger les vaisseaux, d'y porter un bouton de feu pour les cautériser, & d'appliquer ensuite un vésicatoire avec les cantharides; & lorsque les morsures auront leur siège dans des parties où l'on pourra établir une ou plusieurs ventouses, on se servira de ce moyen, & l'on fera par-dessus diverses scarifications pour donner issue, au sang. Les sangsues qu'on appliqueroit après, finiroient de dégorger la plaie & les environs.

On fera prendre à ces animaux pendant dix jours du turbith minéral, à la dose de six grains d'abord, dose qu'on augmentera jusqu'à ce qu'elle soit suffisante pour les purger.

On les fera baigner dans la ri-

Septembre 1780. 1851

vière, ou bien on leur fera jeter beaucoup d'eau fraîche sur le corps plusieurs fois dans le jour.

On fera ensuite frictionner les plaies & les parties voisines, déjà rasées, avec trois ou quatre gros de pommade mercurielle, pendant vingt ou vingt-quatre jours.

On leur fera boire une eau de son, à laquelle on ajoutera assez de vinaigre, pour la rendre aigrelette.

On leur donnera des lavemens avec de l'eau de savon, en observant pendant tout le traitement, qui doit durer au moins cinq semaines, d'empêcher soigneusement la communication des animaux avec ceux qui sont sains; & on se fera une loi de les tuer dès qu'il paroîtra chez eux le plus léger signe de la Rage.

Tel est le traitement que M. Portal propose pour la Rage; il est fondé sur toutes les connoissances que les observations des meilleurs Médecins ont pu nous procurer jusqu'à présent sur les effets & le ca-

ractère particulier de cette terrible maladie. Quoiqu'elle ne soit pas très-commune, elle est si cruelle & si meurtrière, qu'on ne sçauroit trop faire connoître les moyens de la prévenir & même de la guérir; c'est pour cela que nous avons cru devoir insérer en entier dans notre extrait, la méthode préservative & curative exposée dans l'Ouvrage de M. Portal. Ce Médecin zélé s'est déterminé à tirer cette dissertation d'un Ouvrage beaucoup plus étendu auquel il travaille, & à la publier d'avance, parce qu'il a cru avec raison que cela pourroit être utile à ceux qui font maintenant des recherches sur le même objet, pour concourir au Prix proposé par la Société Royale de Médecine.

[*Extrait de M. Macquer.*]



LETTRE de M. de la Roberdière,
Docteur en Médecine de la Fa-
culté de Caën, Associé du Col-
lège Royal des Médecins de Nan-
cy, &c. à M. le Baron de Serviè-
res, Officier au Régiment d'Or-
léans, Cavalerie, Membre de la
Société Royale Patriotique de Suè-
de, &c. sur deux petites véroles
avec récidives. *A Vire, le 5 Mars*
1780.

L'INTENTION de M. de la
Roberdière, en publiant les
observations contenues dans cette
Lettre, n'est nullement de discrédi-
ter l'inoculation; il reconnoît au
contraire tous les avantages de cette
pratique salutaire; il les expose avec
zèle; & c'est précisément parce qu'il
regarde son triomphe comme assuré
maintenant, qu'il croit qu'on ne
doit point hésiter à publier tous les
faits bien constatés, qui sont rela-
tifs à la petite vérole, persuadé que

la vérité ne peut jamais diminuer la confiance qu'on doit à une méthode à laquelle on ne l'a accordée qu'après les preuves les plus évidentes, les succès les plus constans, & malgré les contradictions les plus fortes & les plus opiniâtres.

On ne doit point exiger de l'inoculation, remarque judicieusement M. de la R. *plus que de la maladie qu'elle remplace, qui a aussi ses récidives*; mais, ce qui est très-certain & ce qu'il est essentiel d'observer, c'est que ces récidives sont très-rares, & qu'elles n'empêchent point que ceux qui, après l'inoculation, éprouvent une seconde petite vérole, ne doivent à cette opération heureuse de les avoir préservés des dangers d'une première.

M. de la R. fait après ces remarques, l'histoire de deux jeunes personnes, *Mademoiselle de Chaulieu*, & *Mademoiselle de Rotours*, sa sœur cadette, qui après avoir éprouvé la première une petite vérole natu-

Septembre 1780. 1855

relle bien caractérisée au mois de Juin 1779 , & la seconde une petite vérole non moins bien caractérisée, par l'inoculation , dans le même mois , ont repris , l'une & l'autre , la même maladie au mois d'Octobre de la même année.

Ces demoiselles avoient été voir leur grand père dans le pays d'Auge (en Normandie) peu de tems après leur petite vérole ; l'Auteur remarque que cette maladie étoit alors très répandue dans le canton , & qu'elle est venue désoler la maison qu'elles habitoient. Leur oncle , continue l'Auteur , a été sur le point de mourir d'une petite vérole confluente & maligne : elles ont gardé la chambre du malade avec d'autant plus de zèle & de hardiesse , qu'elles avoient été bien prévenues de la rareté de ces récidives. Cependant dans le cours du mois d'Octobre 1779 , leur oncle étant encore en danger , elles ont été affaillies toutes deux pour la seconde fois ; l'éruption

1856 *Journal des Sçavans*,
d'une petite vérole discrète, mais
multipliée, s'est faite & elle a par-
couru tous les tems chez l'une &
chez l'autre. L'aînée qui avoit eu
dans le mois de Juin une petite
vérole moins abondante & moins
difficile que celle de sa jeune sœur,
quoiqu'inoculée, a eu l'avantage de
se tirer d'affaire cette seconde fois à
meilleur marché. Je ne puis dou-
ter, ajoute M. de la R. de la réa-
lité de ces secondes petites véroles
qui ont été suivies avec exactitude
& reconnues par un Médecin inf-
truit, j'en ai vu moi-même les tra-
ces sûres, au retour de ces demoi-
selles.

Cet évènement singulier a excité
des recherches dans la famille, des-
quelles il sembleroit résulter qu'elle
jouiroit du malheureux privilège
d'être exposée aux *duplicités* de la
variole, ainsi que le rapporte le
Docteur de *Haen*, de la maison
d'un Seigneur de Vienne, dont les
deux filles ayant eu la petite vérole

naturelle en 1757, la reprisent, l'une en 1759, l'autre en 1760, avec son frère qui avoit eu déjà cette maladie en 1758.

M. de la Roberdiere se bornant au rôle d'Historien dans sa Lettre, la termine en remarquant seulement que le type de la première & de la seconde variole de Mademoiselle de Rotours a prouvé que son tempérament donnoit beaucoup de prise au virus variolique, & qu'elle auroit vraisemblablement succombé sous les coups, si son sang n'eut pas été purifié par l'inoculation préliminaire. Ce sage Médecin laisse à tirer les autres conséquences de la double observation qu'il a rapportée. Il y en a une aussi importante qu'elle est évidente, c'est que, quoique, vu la rareté des récidives de la petite vérole, ceux qui ont eu l'avantage d'avoir éprouvé cette maladie soit naturellement, soit par l'inoculation, doivent ne la plus craindre, & avoir en effet l'espé-

rance la mieux fondée qu'elle n'aura plus de prise sur eux, il est pourtant de la prudence de ne jamais s'y exposer & d'éviter soigneusement toute communication directe ou indirecte avec les personnes attaquées de cette maladie.

[*Extrait de M. Macquer.*]

*LETTRE à Messieurs les Auteurs
du Journal des Sçavans.*

MESSIEURS,

OBLIGÉ par état à fréquenter les hôpitaux, & témoin de celle de toutes les opérations la plus cruelle, qui, malgré la dextérité de l'opérateur, & les manœuvres le plus heureusement exécutées; laisse encore si peu d'espoir pour la vie de l'infortuné que le défaut des moyens plus doux nécessite de se prêter à de pareils supplices; ma sensibilité m'a prêté cette réflexion: pourquoi les

gens de l'art se montrent-ils plus ingénieux dans la perfection des lithotomes, qu'ardens à rechercher quelque spécifique dont la vertu constamment établie par un grand nombre d'épreuves pût suppléer à la main cruelle de l'opérateur? Je n'ignore point que quelques Auteurs ont nié la possibilité d'un vrai lithontiptique. Ceux qui ont paru comme tels jusqu'à nos jours semblent, il est vrai, ne point démentir leurs opinions. Et ce secret que l'Angleterre a acheté à si grand prix (le remède de Mademoiselle Stéphens) n'a pas répondu dans la suite à ce que sembloit promettre l'ardeur du Gouvernement à le tenir de l'inventrice. Mais de pareils obstacles ne doivent point rebuter. Un instant amène quelquefois ce que n'ont pu faire des siècles; & le problème enfin résolu ne laisse que le regret de l'inaction & de l'incrédulité. Si des hommes vraiment occupés du bien de l'humanité avoient eu la foiblesse

de s'arrêter à des objections que des autorités d'ailleurs respectables feroient naître contre des médicamens dont on éprouve aujourd'hui les effets merveilleux, *l'hipecuana* & le *quinquina* seroient un trésor enfoui après la possession duquel nous aurions encore à soupirer. Si un consentement facile à des inconvéniens, un scepticisme rigoureux expose au repentir lorsque la difficulté enfin surmontée, présente les secours d'une invention dont on a été longtems l'antagoniste. Le bien que nous faisons pour lors nous rappelle tout le mal dont notre obstination nous a rendu coupable, & les malades sauvés nous reprochent ceux que nous eussions pu arracher à la mort, si nous avions été plus osés. Il fut un tems, il est vrai, où le charlatanisme effronté avec la nécessité du doute impositoit encore aux Médecins celle de désabuser un peuple malheureux, dupe de son ignorance; mais depuis que les abus ont

Septembre 1780. 1861

réendu nécessaire l'existence d'une société chargée par un Prince occupé de l'intérêt de ses peuples, de les instruire sur ce qu'ils doivent accueillir ou rejeter, nous devons être rassurés & moins difficiles sur ce qui se présente depuis l'époque de cet établissement. C'est à un membre de cette vénérable compagnie que je communique les expériences suivantes, qui, souvent répétées sur deux substances combinées, m'ont éclairé sur leurs vertus éminemment lithontiptique. Déterminé par des raisons particulières à leur croire cette propriété, je cherchai à m'éclairer davantage par quelques épreuves. Une pierre tirée de la vésicule du fiel d'un animal servoit d'abord mon empressement au défaut d'un calcul. Je la plaçois dans un vase à moitié rempli d'eau dans laquelle j'avois fait dissoudre les lithontiptiques; au quinzième jour je vis surnager des petits grains de poussière détachés de la masse

principale que je tirois du vase, diminuée d'une moitié. A cette tentative encore peu satisfaisante, je fis succéder celle-ci ; je me procurai un calcul nouvellement extrait, que je plaçai dans une vessie remplie d'urine ; j'eus soin de la renouveler de tems en tems, ainsi que les substances. Quinze jours se passèrent sans appercevoir une diminution notable. Enfin après 25 jours inquiet de ne voir aucune apparence de succès, je retirai l'urine, mais la pierre à peine touchée se réduisit en une poussière très-déliée. Enthardi par les mêmes tentatives souvent répétées, je desirois l'occasion de les faire sur quelques malades. Un jeune homme souffroit depuis longtems des douleurs néphrétiques d'une nature à mettre sa vie en danger, toutes les fois qu'il en étoit attaqué ; je lui persuadois de prendre mon remède, il accepta ; après l'avoir pris en pillule pendant l'espace d'un mois, il eut un flux d'urine très-

Septembre 1780. 1863

abondant, & sensiblement soulagé, il rendit plusieurs petits morceaux de gravier dont les angles tronqués fesoient assez connoître que c'étoient des parties détachées d'un calcul qui avoit souffert quelque décomposition. Voilà, Monsieur, mes expériences étavées, il est vrai, par un seul fait, mais qui ne laisse pas que de beaucoup promettre. Je me réserve de vous faire connoître ces deux substances, lorsqu'une saison moins ingrate en me les fournissant assez abondamment, me permettra de prononcer sur leur vertu avec plus de certitude, favorisé d'ailleurs par les circonstances. Il est des loix de décence qu'un Médecin ne peut transgresser, qui me font une loi de cette circonspection. Il n'est personne qui n'ait éprouvé ce que peut l'imagination emportée par l'ardeur de posséder ce qu'on desire vivement. Tout semble promettre le succès, parce qu'on envisage tout d'une manière relative à

1864 *Journal des Sçavans* ;

ses desirs ; il semble qu'on n'a plus à espérer, lorsqu'un moment de retour en nous retraçant toute la témérité dont nous eussions été coupable, si nous avons été trop empressés pour la publicité, nous laisse la consolation d'avoir été seuls dupes de notre illusion.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Messieurs ,

Votre très-humble , &c.

*GOUBIER , Docteur en
Médecine de la Faculté
de Montpellier.*



EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1780, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LE printems n'a commencé que le 26 de ce mois; la chaleur a été très-forte jusqu'au 31. Mais avant cette époque, le tems a été toujours froid & pluvieux comme en Avril; la vigne a fait des progrès rapides pendant les huit derniers jours; les blés étoient hauts & forts. Le 4, les lilas entroient en fleur. Le 7, les châtaigners se chargeoient de feuilles, les seigles étoient en fleur, & le 26 ils fleurissoient. Le 9, l'épine blanche se chargeoit de fleurs, & le murier rouge de feuilles. Le 18, les fèves de marais entroient en fleur. Le 25, les sureaux fleurissoient; les figues fatiguées par le froid jaunissoient & tomboient.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1^{er}, (*équinoxe ascend.*) nuages, chaud, pluie, tonnerre, électricité. Le 4, (*N. L.*) assez beau, doux, le lendemain chaud, froid ensuite. Le 8, (*4^e. jour après la N. L. & lunifstice boréal.*) nuages, pluie & vent. Le 11, (*P. Q. & perigée.*) nuages, chaud. Le 14, (*4^e jour avant la P. L. & équinoxe descendant.*) couvert, pluie, froid. Le 18, (*P. L.*) beau & chaud. Le 22, (*4^e jour après la P. L. & lunifstice austral.*) nuages, pluie, vent froid. Le 26, (*D. Q. & apogée.*) nuages, chaud, changement marqué. Le 29, (*équinox. ascend.*) & le 30, (*4^e jour avant la N. L.*) beau & très-chaud.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1780. Quantité de pluie, en 1693, 2 po. 10 lig. En 1704, 2 po. 3 $\frac{1}{4}$ lig. En 1723, 7 $\frac{5}{6}$ lig. En 1742, 4 $\frac{2}{6}$ lig. En 1761. Ce mois, dit M. Duhamel, peut

Septembre 1780. 1867

passer pour sec, quoiqu'il soit venu de petites pluies à la fin du mois. *Plus grande chaleur*, 20^d. les 4, 26 & 27. *Moindre chaleur*, 5^d les 16 & 18. *Plus grande élévotion du baromètre*, 27 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig. le 6. *Moindre élévation*, 27 po. 1 $\frac{1}{2}$ lig. les 21 & 30. *Vent dominant*, sud; 10 jours de pluie, un jour de vent, un jour de gelée blanche, 6 jours de tonnerre.

En 1780, *vents dominans*, nord & sud-ouest; ce dernier fut violent le 10. *Plus grande chaleur*, 24, 4^d le 30 à 1 $\frac{1}{2}$ h. *soir*, le vent sud & le ciel serein. *Moindre chaleur*, 5, 0^d le 16 à 4 $\frac{1}{2}$ h. *matin*, le vent nord, le ciel serein avec gelée blanche dans la vallée. *Différence*, 19, 0^d. *Chaleur moyenne du mois*, 12, 9. deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2, 2 lig. le 25, le vent nord-ouest & le ciel couvert. *Moindre élévation*, 27 po. 4, 4 lig. le 15, à 4 $\frac{1}{2}$ h. *matin*, le vent nord-est avec brouillard & grande pluie. *Diffé-*

1868 *Journal des Sçavans*,

rence, 9, 10 lig. *Élévat. moyenne*,
au *matin*, 27 po. 11, 6 lignes; à
midi & au *soir*, 27 po. 11, 7 lig.
Marche du baromètre. Le premier,
à 4 $\frac{1}{2}$ h. *matin*, 27 po. 9, 8 lignes.
Le premier, *baissé* de 2, 4 lignes.
Du 1^{er} au 4, *monté* de 6, 0 lignes.
Du 4 au 10, *baissé* de 5, 9 lignes.
Du 10 au 12, *monté* de 4, 5 lignes.
Du 12 au 15, *baissé* de 7, 8 lignes.
Du 15 au 16, *monté* de 8, 6 lignes.
Du 16 au 22, *baissé* de 5, 5 lignes.
Du 22 au 25, *monté* de 5, 9 lignes.
Du 25 au 30, *baissé* de 3, 2 lignes.
Du 30 au 31, *monté* de 0, 11 lignes.
Le 31, à 9 h. *soir*, 27 po. 11, 11 l.
En général il a peu varié surtout pen-
dant la seconde moitié du mois. Ses
plus grandes variations ont eu lieu
en *montant*, les 2 & 15, & en *des-*
endant, les 1, 8 & 14.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3,
5, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 22,
23 & 24. Elle a fourni 14, 8 lig.
d'eau. L'*évaporation* a été de 65, 0
lignes.

Septembre 1780. 1869

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20^d 0' presque tous les jours. Moindre déclinaison, 19^d 55 les 3 & 4. Différence, 5'. Déclinaison moyenne, au matin, 19^e 58 2 ; à midi, 19^o 59' 23" ; au soir, 19^o 58 33". Du jour, 19^o 58 39. Sa déclinaison a été grande, & la variation très-petite pendant ce mois. Elle a été stationnaire depuis le 8 jusqu'au 16. C'est ce que je n'ai pas encore vu depuis que j'observe. Plus grande sécheresse, 56, 6^d les 12 & 30, le vent sud ouest chaud & le ciel en partie couvert le 12, & le vent sud très-chaud & le ciel ferein le 30. Moindre sécheresse, 7, 9^d le 4, matin, le vent ouest & le ciel couvert avec pluie. Différence, 48 7^d Etat moyen, 38, 2^d. Il avoit été en Avril de 19, 6^d.

Le tonnerre s'est fait entendre de près le 1^{er}, de loin le 23. Les carillons électriques étoient très-animés pendant l'orage du 1^{er} qui fut très considérable. Ils se firent enten-

1870 *Journal des Sçavans*,
dre aussi le 5 pendant une pluie d'orage. Nous n'avons eu pendant ce mois aucune maladie régnante.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

E S P A G N E.

D E M A D R I D.

L *A Musica, Poema, por D. Thomas de Yriarte. 166 pag. in-8°.*

Ce Poëme, en cinq Chants, est didactique ; il est en rimes entrelacées & en vers de mesures inégales. Il est supérieurement exécuté pour la typographie, & orné de plusieurs gravures. L'on trouve à la fin du Poëme des notes pour l'intelligence du texte, relativement aux différentes espèces de musique.

H O L L A N D E.

Programme de l'Académie de Harlem.

La Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem, avoit pro-

Septembre 1780 1871

posé en 1777 cette question : *Quels sont les moyens les plus propres & les plus prompts dans notre Pays pour rendre meilleurs l'Esprit, le Cœur & les Mœurs des Gens de basse condition, tant dans les villes qu'à la campagne ? Particulièrement pour les encourager par-là à plus d'assiduité au travail ?* Elle a adjugé le Prix à M. Alexandre Benjamin Fardon, d'Amsterdam.

Elle avoit encore proposé cette Question : *Quelle est l'influence du dessèchement des Marais, Etangs, &c. sur l'état de notre pays ? — Quelles en sont les suites utiles ou nuisibles ? — Et dans le dernier cas, quelles sont les précautions qu'on doit prendre pour les prévenir ?* La Société a reçu deux Mémoires, mais elle n'a pas adjugé de Prix.

Comme quelques Physiciens croient que les Fluides élastiques qui proviennent des différentes substances, sont autant d'espèces d'air,

pendant que d'autres sont d'une opinion opposée; & qu'il seroit à souhaiter que cette question fût déterminée par des expériences, l'Académie propose pour le Prix de 1782, le Sujet suivant: 1°. *Quelles sont les espèces vraiment différentes des Fluides, qui paroissent être de l'air, auxquelles on a donné les noms d'air fixe, air déphlogisté, air inflammable, air nitreux, air acide, air alkalin, &c. ? — Quelles sont leurs différences, & en quoi diffèrent-ils de l'air atmosphérique ?* 2°. *Chacune de ces espèces de Fluides élastiques a-t-elle assez de rapport avec l'air de l'atmosphère, pour qu'on la puisse croire une espèce d'air ?* 3°. *Jusqu'à quel point peut-on déterminer la nature de l'air atmosphérique par les expériences & les observations faites avec ces fluides ?*

Les Mémoires seront envoyés avant le 1^{er} Janvier 1782.

Feu M. Nicolas Guillaume Kops,
un

Septembre 1780. 1873

un des Directeurs de la Société, ayant fondé un Prix, on propose le Sujet suivant : *Quels sont les objets de l'Histoire naturelle des Provinces-Unies, au sujet desquels on a lieu d'espérer que des recherches plus exactes puissent procurer quelque utilité aux Provinces-Unies & à la Société humaine en général.*

La Société Patriotique établie à Batavia, ayant envoyé à l'Académie une somme destinée à donner un ou plusieurs Prix à celui ou ceux qui auront le mieux répondu à une ou plusieurs Questions, dont la solution fût utile à la République ou à ses Colonies; soit que le Prix consistât dans la médaille ordinaire de la Société, ou bien dans une somme d'argent: la Société propose, pour 1786, la Question suivante :

Comme, faute d'une bonne institution pour l'éducation de la Jeunesse à Batavia, l'on est obligé d'envoyer les Entans en Europe, pour y recevoir une meilleure éducation,

Septembre.

K k k k

on demande : *Quelle est la meilleure méthode pour pouvoir donner aux jeunes Gens à Batavia l'Education la plus propre pour cultiver leur esprit, leur enseigner les Arts & les Sciences utiles, & leur inspirer de bons sentimens moraux ?*

On a proposé pour 1781 les Sujets suivans : *L'Histoire fournit-elle des preuves constatés & authentiques du tems précis de l'origine des anses de Mer du Texel ? Quels sont les principaux changemens qu'ils ont subis ? Et quelles en ont été les conséquences par rapport au Zwiær-Zee & à l'Ye, ainsi qu'à l'égard des côtes & des digues le long de ces eaux ?*

Jusqu'à quel point peut-on avancer l'histoire-naturelle de l'Atmosphère de Hollande, en comparant les Observations météorologiques, faites à Zwanenburg, avec celles des autres endroits ? Le but de cette Question est de savoir, 1°. quels sont les changemens de tems plus ou moins constans & uniformes que l'on ob-

Septembre 1780. 1875

serve en différens lieux & en différentes saisons, quand la pesanteur de l'air augmente ou diminue, c'est-à-dire que le baromètre monte ou descend, de même que le thermomètre que la force & la direction des vents vient à changer? 2°. Si les changemens du tems & des vents ont quelquefois un cours régulier dans ce pays? 3°. Quelle est l'influence des différentes positions de la lune à cet égard? 4°. Quel est le rapport entre les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée & les changemens de tems? 5°. Quelles sont les règles générales qu'on peut déduire de ces Observations, & par lesquelles on pourroit prévoir, avec quelque vraisemblance, dans certain cas, un changement prochain du tems? La Société desire qu'on ajoute à ce dernier article les autres signes & phénomènes, s'il y en a, qui précèdent & dénotent le plus communément en Hollande, les divers changemens de tems.

K k k k ij

1876 *Journal des Sçavans*,

Le Sujet pour 1784 est celui-ci :
Y a-t il , outre le Café , le Sucre , le Cacao & le Coton , quelques Plantes , Arbres ou Végétaux , qui puissent être cultivés dans les Colonies des Indes Occidentales , & qui soient propres à servir d'alimens , ou d'un usage utile pour les Manufactures & les Fabriques de Hollande ? Les essais qu'on a faits , il y a quelques années , sur l'Indigo , ont prouvé que sa culture nuit à la santé des Nègres ; mais en a-t on fait , ou pourroit-on en faire sur d'autres Végétaux , & quels sont-ils ?

Pour 1782 : *Quels sont les Principes & les Caractères de l'Analogie , & comment le Philosophe doit-il s'en servir dans la recherche des Vérités physiques & morales ?*

Pour 1781 : du fonds de M. Nicolas Guillaume Kops : *Quelles sont les causes qui ont fait abandonner le Commerce direct de Hollande , & pour lesquelles le Commerce du Nord au Midi , & du Midi au Nord , se*

Septembre 1780. 1877

fait maintenant en droiture, sans l'entremise de la Hollande ? Par quels moyens cette République pourroit elle devenir comme auparavant, l'entrepôt des Marchandises, tant de la Mer Baltique, que de la Méditerranée ?

Pour 1785 : conformément à l'intention de la Société de Batavia, comme la pureté de l'atmosphère a tant d'influence sur la santé des habitans, & qu'il est impossible de respirer un air pur a Batavia, parce que l'eau de la rivière, dans laquelle on jette chaque jour une prodigieuse quantité d'ordures, croupit ou coule trop lentement : Quel est le meilleur moyen d'augmenter la rapidité du courant pour le nettoyer de ces immondices, & procurer à Batavia un air plus pur & plus sain ?

Pour 1783 : il y a un Prix double pour l'Explication des inégalités des Satellites de Jupiter, par leurs attractions réciproques ; la détermination des Masses de ces Satellites par

K k k k iij

1878 *Journal des Sçavans*,

les derangemens observés ; les quantités & les périodes des inégalités qui en résultent ? Peut-on expliquer suffisamment les inégalités des Satellites de Jupiter par leurs seules attractions réciproques ? Ne peut-on pas croire que ces inégalités , produites par les attractions réciproques , sont imperceptibles , eu égard à la grosseur de Jupiter , à la petitesse des Masses des Satellites en comparaison de la Masse de Jupiter , & au peu de distance qu'il y a de ces Satellites à leur Planète ? Ne pourroit-on pas déduire ces inégalités de la Figure Sphéroïdique de Jupiter , ainsi que M. Euler l'a fait dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour l'année 1763. La Société desire qu'on applique la Théorie aux Observations.

Enfin pour 1781 : *Quelle est la nature des brouillards ou exhalaisons marines , qu'on appelle en Hollande Zeevlammen ? Quels effets produisent - ils ? & quels sont les moyens d'en prévenir les suites pernicieuses ?*

Septembre 1780. 1879

Chaque Prix est une médaille d'or frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'Auteur, avec l'année de son couronnement Il ne sera pas permis à ceux qui auront remporté le Prix ou un *Accessit*, de faire imprimer leurs Dissertations, soit en entier, ou en partie; soit à part, ou dans quelque'autre Ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la Société.

Les Membres de l'Académie peuvent concourir.

P A Y S - B A S.

D E B R U X E L L E S.

Lettre à M. le Chevalier de Born, sur la Tourmaline du Tirol. Par M. Miüller, Conseiller au Département des Mines & des Monnoies en Transilvanie. Traduction de l'allemand, augmentée de plusieurs Notes de l'Editeur, avec figures. A Bruxelles,

K k k k iv

1880 *Journal des Sçavans*,
chez J. Vanden Berchen, Libraire
& Imprimeur de Son Altesse Royale,
rue de la Magdelaine; & se trouve
à Paris, chez Mérigot le jeune, quai
des Augustins. 1779. Broch. in 4°.
de 35 pages, avec une très-belle
planche. Prix, 1 liv. 6 s.

F R A N C E.

D E P A R I S.

*Mémoire sur le Rang que tiennent
les Chapitres de Cathédrale dans
l'Ordre hiérarehique, contre les prin-
cipes de trois Lettres publiées à
Auxerre en 1779.*

*Quia evidenti autoritate liquet Canoni-
cam institutionem cæteris præstare institu-
tionibus, debent, necesse est, qui hujus Pro-
fessionis censentur nomine, procurare quali-
ter in semetipsis eandem institutionem mo-
ribus & vitâ teneant.*

Concil. Aquisgr. I. an. 816.

Septembre 1780. 1881

1780. Brochure in-12 de 120 pages sans nom de lieu, mais dont on trouve des exemplaires à Paris.

Il parut l'année dernière une Brochure sous le titre de *Lettres d'un Auxerrois, &c.* où l'Auteur, dans le cours d'une Controverse particulière, s'est proposé de parler de l'état des Chanoines de Cathédrale, d'apprécier leurs droits & leurs privilèges. Il prétend que c'est aux Curés que sont passées toutes les fonctions du saint Ministère; que les Curés torment ce vénérable Presbytère, à la tête duquel étoit l'Evêque; & qu'ainsi n'y eût-il point de Chanoines dans aucun Diocèse, on ne voit point la perte que feroient les Fidèles.

L'Auteur de ce Mémoire, pour réfuter ces assertions, entreprend de montrer que l'ancien Presbytère des Eglises a toujours été un Corps, un Consistoire de Prêtres, auprès de l'Evêque pour partager sa vigilance sur tout le troupeau; qu'il n'a jamais

K k k k v

1882 *Journal des Sçavans* ,

été formé de Pasteurs chargés, exclusivement aux autres, de la conduite des ames; que les Chapitres des Cathédrales sont aujourd'hui ce qu'ils ont été de tout tems par l'institution divine, la première portion & comme la tête du Presbytère des Eglises; qu'ils répondent de toutes ses fonctions, même avec les Cutés, dans leur réunion en Synodes; & que ce droit, établi par tous les Canonistes, est appuyé d'une possession perpétuelle & imprescriptible. L'Auteur, en recueillant ces principes, dont il a cru nécessaire de maintenir la tradition, s'est proposé de ne s'écarter jamais des égards & de l'union qui doit régner entre les deux premiers Corps Ecclésiastiques; & en établissant les droits essentiels des Presbytères, il a plus en vue la vocation & les devoirs de chacun, que les droits, les dignités & de vaines prérogatives.

Planisphère céleste de quatorze pou-

Septembre 1780 1383

ces, qui a pour centre le pôle boréal du monde, & qui s'étend jusqu'au 33^e degré de déclinaison australe; avec une instruction relative & l'hémisphère supérieur d'une petite Mappemonde, 3 liv. Le même enluminé, monté, prêt à s'en servir, 6 liv.

Planisphère de cinq pouces de diamètre en feuille & enluminé, avec la même instruction & la même Mappemonde, 1 liv. 15 s. Le même enluminé, monté, prêt à s'en servir, 4 liv. 10 s.

Ces deux Planisphères sont du P. Chrysologue, de Gy en Franche-Comté, Capucin; & se trouvent à Paris, chez Mérigot l'aîné, quai des Augustins; & chez Perrier & Verrier, Géographes, successeurs de Julien, à l'hôtel de Soubise. 1780.

L'Auteur, déjà connu par l'exactitude de sa Mappemonde & de ses grands Planisphères célestes que nous avons annoncés, a donné les mêmes soins aux petits Planisphères qu'il publie actuellement; il a mis dans

K k k k vj

la petite instruction qui les accompagne, les mêmes problèmes & dans le même ordre que dans son *Abrégé d'Astronomie*; mais plus en abrégé, cependant avec une clarté suffisante pour les commençans; & la méthode qu'il enseigne pour trouver le vertical de chaque étoile & sa hauteur sur l'horizon de Paris, est particulière à ses Planisphères, & facilite beaucoup la connoissance des étoiles, & d'autant plus qu'on peut s'en servir pour tous les momens. Cette propriété auroit lieu également pour d'autres endroits, si l'on avoit une Mappemonde projetée sur le plan de l'horizon pour lequel on opéreroit. Cette méthode utile est fondée sur celle de trouver sur quel point de la terre répond chaque étoile, pour tous les momens proposés. Cette dernière méthode, particulière aussi aux Planisphères de l'Auteur, est pour tous les endroits; en sorte qu'on peut s'en servir partout, pour s'orienter &

Septembre 1780. 1885

pour connoître la distance de l'endroit sur lequel répond l'étoile. Une troisième propriété de ces Planisphères, c'est une double division de l'année, avec un problème relatif pour trouver l'équation du tems, ou la différence entre le tems vrai & le tems moyen. L'Auteur a ajouté cette troisième propriété sur ses grands Planisphères; il y a fait changer la forme des étoiles; elles sont à présent très-distinctes & apparentes. Nous ne répéterons pas ici les autres usages de ces Planisphères que nous avons détaillés dans notre Journal de Septembre 1778. Mais nous ne pouvons pas dissimuler que, pour tirer tout le parti possible des Planisphères; il faut qu'ils s soient montés. Une soie attachée au centre & enfilée d'un grain, seroit insuffisante au moins pour les trois quarts des usages. Il est vrai que les grands Planisphères sont alors difficiles à transporter; mais avec les petits on sera exempt de les monter, parce

que c'est la même marche pour les uns & les autres : il y a même un problème particulier qui consiste à appliquer aux grands Planisphères, sans qu'ils soient montés, les usages qu'on aura trouvés sur les petits. On ne fera pas obligé, pour cela, d'acheter les grands avec les petits; ceux-ci suffisent seuls surtout pour les commençans.

Atlas historique, ou collection de Tableaux formant la chaîne des grands évènements qui ont caractérisé chaque siècle. Dessinés par M. Monnet, Peintre du Roi, gravés à plusieurs Planches coloriées par d'excellens Artistes, sous la direction de M. Jeaninet, & proposés par Souscription, avec l'approbation du Gouvernement. Par M. Serane, à Paris, rue Porte-Foin, au Marais, ou dans son nouveau Bureau, Avec Privilège du Roi. [MM. Cochin & Machy, amis des Arts & des Artistes, qu'on a choisis, ont bien voulu coopérer par les lumières

Septembre 1780. 1887

& leurs avis à la perfection de l'Ouvrage.]

Historia si adsit, ex pueris facit senes :

Sin absit, ex senibus pueros..... Vives.

P R O S P E C T U S .

La gravure, que nos grands Artistes avoient portée à un point au-delà duquel on ne prévoyoit pas que l'Art pût s'élever, vient d'acquérir, dit l'Auteur, un nouveau degré de perfection qui ne laisse rien à désirer. Les *Planches coloriées*, avec lesquelles nos habiles Graveurs imitent la vivacité, la fraîcheur, le moëlleux, & jusqu'aux plus légères nuances des couleurs, ont élevé la *Gravure* au niveau de la *Peinture* qui lui sert de modèle; & il ne manque plus à la gloire de nos premiers Artistes que des Sujets dignes de leurs talens.

Malheureusement on ne leur a présenté jusqu'à ce jour que des objets peu capables d'échauffer leur gé-

1888 *Journal des Sçavans*,

nie, & d'intéresser le goût des connoisseurs : des *Plantes* & des *Animaux*, des *Costumes* & des *Bisarreries*, des *Vues pittoresques* & des *Ruines*. Voilà ce qui a occupé la plupart de nos Graveurs, & on desire encore un Recueil de Tableaux qui fixe la suite rapide des tems, les progrès lents des Sciences & des Arts, & la chaîne intéressante des grands évènements; qui offre en un mot un systême suivi du corps de l'Histoire, & où d'un coup d'œil on puisse reconnoître les Hommes de tous les siècles, comme on découvre dans une Mappemonde toutes les Cartes géographiques.

C'est ce qu'on se propose d'exécuter dans cette Collection.

Pour réussir dans cette grande entreprise, on a mis à contribution tous les âges du Monde, tous les Points du globe & tous les Peuples de l'Univers. On a pris dans chaque siècle les évènements dignes de faire époque, n'admettant de faits parti-

Septembre 1780. 1889

culiers que ceux qui ont entraîné des révolutions considérables. Ainsi chaque Planche peint un siècle entier. Les principaux évènements occupent les *premiers plans*, les faits accessoires sont représentés dans les *seconds* ou *troisièmes*, & ces proportions, en indiquant l'importance des sujets, ne contribuent pas peu à faire fiacas dans l'ensemble & à relever les groupes principaux.

Comme une Estampe, quelque sçavante qu'elle soit, ne peut rendre tous les évènements d'un siècle, on fait imprimer des *Tablettes historiques & politiques* en beaux caractères grand *in folio*, enrichies d'*Escussions* emblématiques avec le *Blason* des principaux Etats. Ces *Tablettes* seront délivrées *gratis* à MM. les *Souscripteurs*, cahier par cahier.

Condition de la Souscription autorisée par le Gouvernement.

1°. Messieurs les *Souscripteurs*

ayant témoigné desirer que les Planches fussent gravées au *Burin*, ou bien en *Couleurs*, afin que chaque Estampe fût vraiment *Tableau*, on a cru devoir les satisfaire en l'un & l'autre point. Les Tableaux seront gravés à quatre ou cinq Planches coloriées, de la grandeur du *demi aigle* : ce qui fait une forme capitale, & donnera à ceux qui ne voudront point en meubler leurs Appartemens, la facilité de les plier en deux, & de les faire relier avec les *Tables Historiques* : & les Ecussons seront gravés au *Burin*. Quoique la dépense de l'Auteur devienne par cet arrangement bien plus considérable, le prix de la Souscription demeurera le même; il est fixé à 10 liv. pour chaque Estampe pour Messieurs les Souscripteurs, prix bien au dessous de sa valeur.

2^o. On payera, en souscrivant, 60 livres pour les six premiers Tableaux, & la même somme en recevant les septième, huitième, &c.

Septembre 1780. 1891

3°. La première livraison se fera dans le courant du mois d'Octobre prochain 1780.

4°. Les autres livraisons se feront pour le plus tard de six en six mois.

5°. Les premières Epreuves seront délivrées selon la date des Souscriptions.

6°. Les Quittances de Souscription imprimées seront signées, *serane*, & remplies de la seule main. Si on en présentoit d'autres, elles ne seroient pas reçues.

Option offerte.

N. B. Les frais de l'impression à plusieurs Planches coloriées étant immenses, on prévient le Public qu'il ne sera tiré que le nombre d'Epreuves qu'on aura demandées. Cependant, pour ne pas priver de cet Ouvrage beaucoup d'Amateurs, dégoutés des Souscriptions, on leur propose :

1°. De se faire simplement *inscrire*.

2°. Ils seront servis, après Messieurs les Souscripteurs, suivant la date de leurs *inscriptions*.

3°. Ils ne payeront les Epreuves qu'en les recevant.

4°. Ils jouiront du bénéfice des Souscripteurs, c'est à-dire, qu'ils ne payeront chaque Epreuve que 10 liv. & recevront *gratis* les *Tablettes Historiques*.

5°. Ils sont priés, ainsi que Messieurs les Souscripteurs, d'envoyer leurs noms, qualités & demeures; pour les faire imprimer, s'ils le jugent à propos, à la tête des *Tablettes Historiques*, sans autre distinction que celle de leurs titres & qualités.

6°. On ne souscrit qu'à Paris, chez Lattré, Graveur du Roi & de la Ville, rue Saint-Jacques; Piffot, Libraire, quai des Augustins; & chez l'Auteur, rue Porte-Foin, au Marais. Avec une Planche de l'Histoire Patriarchale, commençant par la Création, on en recevra une

Septembre 1780 1893

de l'Histoire Politique, commençant à la Fondation de Rome, & ainsi successivement, depuis la Création jusqu'à nos jours.

Nota. On peut écrire avec toute confiance à l'Auteur, il donnera tous les éclaircissimens qu'on peut desirer.

On est prié d'affranchir les Lettres, sans quoi elles resteroient au rebut.

La Souscription sera ouverte depuis le 15 Avril 1780 jusqu'à la fin de l'année.

Ceux qui voudront souscrire pour la Collection *avant la Lettre*, payeront d'avance en souscrivant pour l'entière Collection cinq cens trente livres.

N. B. Il n'y a que douze Quitances de ces Collections *avant la Lettre* à donner.

Planétaire ou Planisphère nouveau rendu aisé & mis à la portée de la jeunesse; inventé par M. Flecheux.

1894 *Journal des Sçavans* ;

Nouvelle Edition , augmentée par l'Auteur , & enrichie de trois Planches en taille-douce , dont l'une représente le parallélisme de l'axe de la terre , combiné avec celui de l'axe apparent de l'écliptique. A Paris , chez l'Auteur , rue du Sentier , à l'Hôtel da Madame la Présidente de Meslay ; & chez Tiger , Relieur , place Cambrai. 1780. 48 pages in-4°.

Nous avons déjà annoncé le Planisphère de M. Flecheux & les avantages qu'il présentoit pour l'étude de la Sphère céleste & terrestre. L'usage que plusieurs personnes en ont fait , les explications qu'on a demandées à l'Auteur , ses propres réflexions l'ont mis à portée d'en étendre l'usage , d'en augmenter les propriétés & de faire à l'allidade plusieurs changemens utiles en y plaçant un cadran qui se meut par l'allidade & en augmentant le diamètre de l'hémisphère terrestre. L'Ouvrage que nous annonçons contient l'explica-

Septembre 1780. 1895

tion & les usages de toute la machine, le catalogue des étoiles & une notion abrégée de tout le ciel.

*Lettre à Madame la Baronne de *** sur la chaleur du globe démontrée par M. de Mairan & M. le Comte de Buffon, soutenue par M. Bailly, & encore existante malgré les assertions de M. D. R. D. L. in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins.*

C'est ici une réponse à la brochure de M. Romé de l'Isle dont nous avons rendu compte, & par laquelle il tâchoit d'affoiblir les raisons qui prouvent l'existence du feu central.

Table analitique & raisonnée des matières contenues dans les 33 volumes in folio du Dictionnaire des Sciences, des Arts & des Métiers. A Paris chez Panckoucke, rue des Poitevins, 2 volumes in-folio, le premier de 944, & le second de 907. Prix, 50 liv.

L'Encyclopédie de Paris, réimprimée à Genève, avec des supplémens, a occupé depuis 30 ans une foule de Gens de Lettres, qui souvent n'ont pu le concerter. On y trouve des choses intéressantes sous des noms qu'on ne pouvoit chercher ni prévoir; on y trouve des choses contraires les unes aux autres, souvent sans qu'on puisse l'appercevoir, si ce n'est par hasard, beaucoup de choses importantes pour une science sont à des articles faits longtems après ceux où l'on auroit pu les annoncer & y renvoyer. Tout cela fait sentir l'impossibilité qu'il y auroit à tirer de ce fameux Ouvrage toute l'utilité qu'il annonce, sans le secours d'une table qui rapprochoit tous les articles relatifs au même sujet, les supplémens, les planches, les explications, les découvertes postérieures aux premiers volumes, enfin qui fit de tant de volumes un seul tout & un Ouvrage complètement utile. Cette table faite dans le loisir de la province

Septembre 1780. 1897

province avec une patience de dix ans est déjà un vrai Dictionnaire, & seroit utile à ceux même qui n'auroient pas l'Encyclopédie; mais elle est indispensablement nécessaire pour ceux qui ont ce grand Ouvrage, & qui veulent le consulter.

Secret de fixer le Pastel, inventé par M. Lorient, & publié par l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, en 1780. 8 pages in-4°.

Dès l'année 1753, l'Académie vit des preuves de la méthode imaginée par M. Lorient. Il obtint une pension de mille livres à la charge de déposer son secret cacheté, & il vint de consentir à la publication.

Deux gros de colle de poisson dans une chopine d'eau dissoute au bain-marie avec le double de bon esprit-de-vin dans lesquels on trempe une petite vergette de poche, suffit pour cette opération; on place le tableau debout: on présente la face de la vergette à la distance de 8 à 10 pou-

Septembre.

LIII

1898 *Journal des Sçavans* ,

ces; on y passe une verge de fer en tirant à soi. Il en résulte une espèce de vapeur ou de rosée presque imperceptible qui est lancée vers le tableau à mesure que les crins s'échappent de la baguette; on promène ainsi la vergette sur toute la superficie du tableau en l'humectant de tems en tems, on laisse secher le tableau & l'on recommence ensuite l'opération une seconde & même une troisième fois.

On peut voir une autre méthode différente dans le *Voyage d'Italie* de M. de la Lande, 8 volumes in-12. A Paris, chez la veuve Desaint.

Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Sçavans & lus dans les Assemblées. Tome IX. A Paris, chez Moutard & Panckoucke. 1780.

Ce volume renferme d'abord les pièces des Prix, sur l'indigo & sur l'aimant, ensuite 29 Mémoires dont

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS
dans le Journal du mois
de Septembre 1780.

L'EXODE expliqué d'après les Textes primitifs ; avec des Ré- ponses aux difficultés des Incrédules ; par M. l'Abbé de Contant de la Mo- lette.	1731
Essai sur la Musique.	1752
Traité des Péages ; par M. Alle- mand.	1776
Dictionnaire universel des Sciences morale , politique , économique , po- litique & diplomatique , &c. par M. Robinet.	1790
Mémoires de Mathématique & de Physique.	1815
Observations sur la nature de la Rage ; par M. Portal.	1839

1920

<i>Lettre de M. de la Roberdière, à M. le Baron de Servières.</i>	1853
<i>Lettre à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.</i>	1858
<i>Extrait des Observations Météo- rologiques.</i>	1865
<i>Nouvelles Littéraires.</i>	1870

Fin de la Table.

Histoire de Madame de Belle-Rive, ou Principes sur l'amour & sur l'amitié, nouvelle édition; 1 vol. in-12, prix 2 liv. 26 s. broché. A Paris, chez Lejay, Libraire, rue Saint-Jacques.

Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne; N° 3 in 8°. Prix 2 liv. pour Paris, & 2 liv. 4 s. pour la province franc de port. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques.

Histoire de l'Eglise, par M. l'Abbé de Bérault Bercastel, Chanoine de l'Eglise de Noyon; tomes 7 & 8. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

On souscrit chez Mérimot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, pour les Causes Célèbres, par M. Desessarts, dont il paroît un volume tous les mois, prix 28 liv. à Paris, & 24 liv. en Province.

